

Aujourd'hui



D1 CONSUMMATION

Noël, sous les doigts agiles des artisans de chez nous, prend des allures originales et revêt un cachet qui le rend typiquement québécois.

A4 TGV

Séduit par son récent voyage Paris-Lyon en TGV, le maire Dore insiste pour que la Sofrerail expose son savoir-faire aux autorités fédérales.

B1 MARC-YVAN CÔTÉ

L'ex-ministre des Transports Marc-Yvan Côté aurait été tenu au courant de contrats de construction accordés par le ministère de la Santé.

Sommaire

Table listing various sections: Annonces classées, Arts et spectacles, Alim./Consomm., Bando dessinées, Bridge, Carrières et prof., Décès, Economie, Etes-vous observateur?, Feuilletton, Horoscope, Le monde, Mots croisés, Mot mystère, Télévision, Tribune libre, TABLOID SPORTS, Gilles Bourcier, Philippe Cantin, Mots croisés.

Loi 160: les syndicats sont déboutés

Les procédures judiciaires ne sont pas finies pour autant

RICHARD FORTIN

Les principaux syndicats du secteur public ont perdu une première manche juridique hier pour faire suspendre l'application des sanctions prévues à la loi 160 contre les travailleurs de la santé qui ont participé à des débrayages illégaux en septembre dernier.

constitutionnalité de la loi. Ce jugement servira notre cause. Je parierais plusieurs chemises que la loi 160 est inconstitutionnelle. Actuellement, n'importe quel criminel a plus de droits qu'un salarié du secteur de la santé.»

La présidente de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ), Mme Diane Lavalée, s'est dit déçue et étonnée.

«Je suis déçue que le pouvoir judiciaire se soit allié au pouvoir

VOIR LOI EN A 2

Une loi spéciale pour la Garde côtière

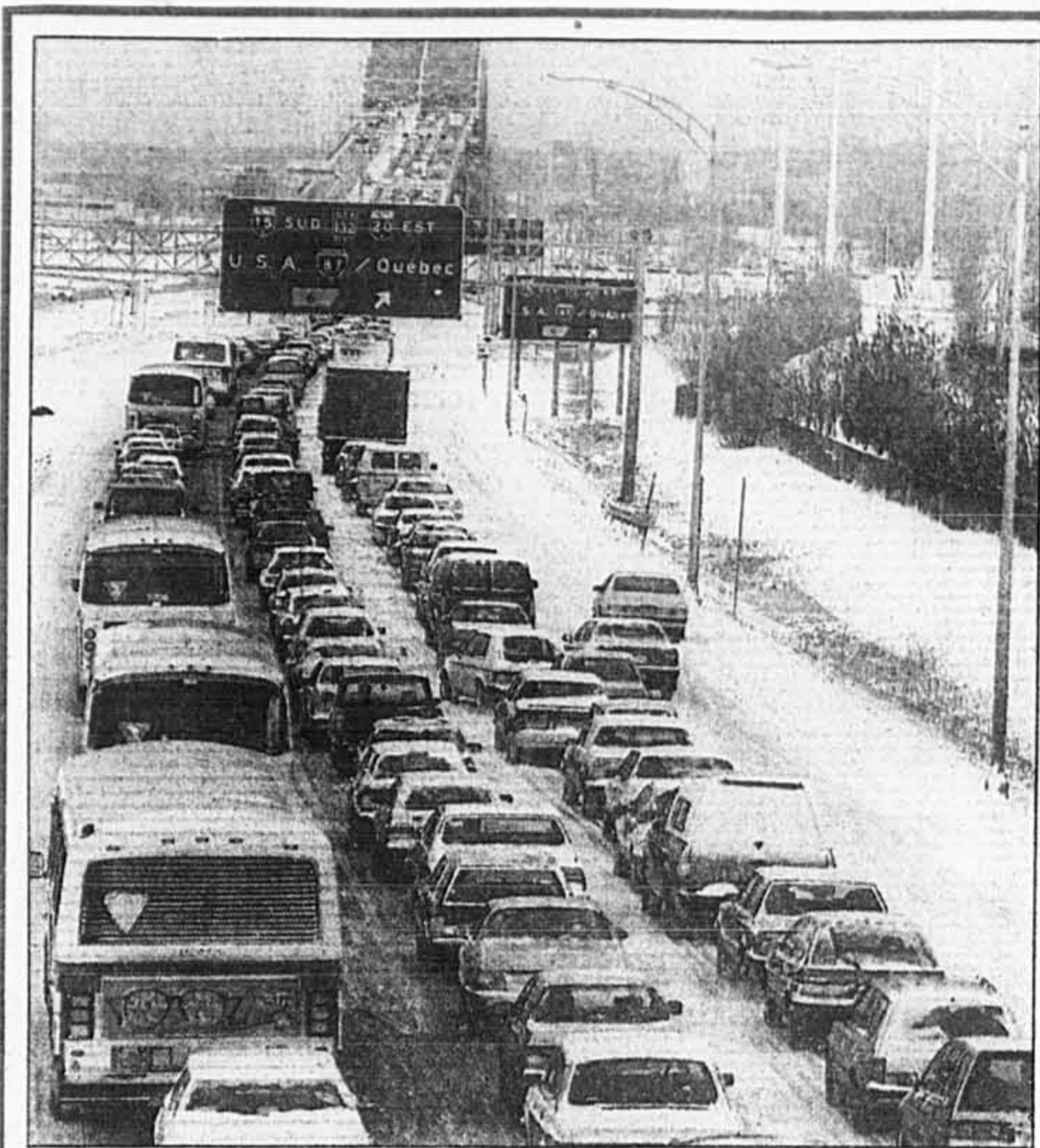
GILLES PAQUIN du bureau de La Presse OTTAWA

Le président du Conseil du trésor, Robert de Cotret, déposera aujourd'hui à la Chambre des communes une loi spéciale obligeant les marins de la Garde côtière à rentrer au travail.

«Je dépose un projet de loi (forçant le retour au travail) pour des raisons de santé et de sécurité. Je ne peux prendre de risques supplémentaires», a déclaré M. de Cotret, hier, à sa sortie de la Chambre.

Cette mesure viserait d'abord les 2 500 membres des équipages des navires de la Garde côtière et du ministère des Pêches et Océans, qui sont en grève depuis le 13 novembre. La loi toucherait également les 1 500 employés des services de soutien des hôpitaux de la Défense, dont les 600 de Sainte-Anne-de-Bellevue, en grève depuis le 1er décembre.

VOIR GARDE EN A 2



Une situation de plus en plus fréquente...

PHOTO ROBERT NADEL, La Presse

La circulation sur les ponts ne cesse de se détériorer

Des hausses effarantes d'achalandage chaque année

GEORGES LAMON

Depuis deux ans, le volume de circulation automobile sur les ponts de la Rive-Sud s'est accru de 11 p. cent. Sur les ponts passant de Montréal à Laval, la croissance est de 18 p. cent, et sur ceux de Laval vers la région nord, de 30 p. cent. Sur la seule autoroute 15, entre Laché et Boisbriand, le flux de véhicules a augmenté de plus de 50 p. cent.

Selon les données fournies hier à La Presse par le ministère des Transports du Québec, la tendance générale représente une hausse moyenne de 100 000 véhicules par jour et par année.

Rappelons qu'il entre et sort quotidiennement plus de 1,5

million de véhicules automobiles à Montréal par les 26 ponts. La capacité des autoroutes de la région métropolitaine s'élève à 48 000 véhicules par 24 heures.

À la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, on estime qu'au cours des cinq dernières années (1983-88) le volume sur le pont Champlain s'est accru de près d'un million de véhicules, soit environ 40 p. cent. Il est passé de 2 297 941 véhicules en 85, à 3 146 805 véhicules en 88. Fait à noter, c'est le mois d'août qui a connu le volume le plus important avec 3 721 766 entrées et sorties.

Le surintendant de la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain, M. André Hébert, explique cette hausse en août 88 par le nombre de vacan-

ciers et de touristes qui sont entrés à Montréal.

Dans l'ensemble, M. Hébert impute l'accroissement du volume du trafic sur les deux ponts par l'étalement urbain vers la Rive-Sud; développement résidentiel de Brossard, La Prairie, Longueuil, Saint-Bruno. M. Hébert croit de plus que le retour massif des femmes des banlieues sur le marché du travail depuis quatre ou cinq ans, contribue à l'accroissement du trafic, les femmes se sentent davantage en sécurité en voiture qu'en autobus.

Ces statistiques expliquent-elles les bouchons quotidiens sur tous les ponts reliant l'île de Montréal à ses voisines banlieues du nord et du sud?

VOIR PONTS EN A 2

Honecker placé en résidence surveillée

d'après AFP, Reuter et AP BERLIN-EST

La lutte anti-corruption s'accélère en Allemagne de l'Est

Sous la pression d'une population en colère, la lutte anti-corruption s'est accélérée hier en Allemagne de l'Est, gagnant les échelons les plus élevés du régime et de la police.

L'ex-numéro un Erich Honecker et une dizaine d'autres anciens dirigeants du PC, limogés le 18 novembre, ont été placés en résidence surveillée. Des procédures judiciaires pour corruption et abus de pouvoir sont intentées contre eux et une centaine d'autres dirigeants communistes, a révélé le procureur général adjoint Harri Harland.

Accusés d'être incapables de mener à bien les enquêtes sur la corruption en raison de leurs liens avec les anciens dirigeants, le procureur général Wendland et son adjoint Karl Heinrich Borchert ont démissionné hier.

Les milices ouvrières, qui jouaient le rôle d'armée privée du Parti communiste dans les usines du pays, seront désarmées et leur matériel technique sera remis aux autorités.

Dans plusieurs villes, la population a elle-même occupé les locaux de la police secrète pour empêcher la disparition de documents compromettants. Tout mouvement suspect dans les bâtiments officiels est aussitôt signalé à la police. Les bureaux du service du PC chargé de la gestion des devises fortes ont été placés sous scelles et les comptes en banque des responsables soupçonnés de corruption ont été gelés, a ainsi indiqué le procureur Harland.

Des membres des services de sécurité fouillaient par ailleurs les sacs et les voitures des responsables qui quittaient les locaux du Comité central du SED, tandis que les bureaux et coffres-forts des anciens dirigeants étaient placés sous bonne garde afin d'éviter toute destruction de documents.

Dans ce climat de psychose collective, les bavures ne sont pas exclues. Ainsi le célèbre avocat Wolfgang Vogel, soupçonné de chantage, a été arrêté en soirée



Erich Honecker

par la police, pour être relâché quelques heures plus tard sans qu'aucune charge ne soit retenue contre lui.

Collaborateur d'Erich Honecker, Vogel avait servi d'intermédiaire pendant des dizaines d'années dans les échanges d'espions entre l'Est et l'Ouest; il était principalement soupçonné d'avoir profité de la sensibilité du gouvernement ouest-allemand aux questions humanitaires pour proposer maintes fois à Bonn — et conclure — la libération et le transfert en Allemagne de l'Ouest, moyennant des sommes d'argent parfois considérables, de citoyens emprisonnés à cette fin dans les prisons est-allemandes.

Au milieu de cette épuration, le dialogue interallemand est passé au second plan. Pourtant, deux développements méritaient l'attention hier: la RDA a accepté de supprimer à partir du 1er janvier les visas pour les Allemands de l'Ouest désirant se rendre dans son territoire, rétablissant ainsi dans la pratique la liberté de mouvement en Allemagne pour la première fois depuis la fin de la guerre.

Des responsables des deux Alle-

magnes ont en outre annoncé que le chancelier Helmut Kohl se rendrait le 19 décembre à Dresde pour y rencontrer le premier ministre Hans Modrow.

La RDA a également décidé de supprimer l'obligation pour les Allemands de l'Ouest de changer 25 marks ouest-allemands (14 dollars) en marks est-allemands pour chaque jour passé en RDA. Cette obligation, introduite en 1964, restera en vigueur pour les autres ressortissants étrangers séjourant en RDA.

En échange, Bonn a accepté de financer la majeure partie d'un nouveau fonds en devises fortes qui sera créé l'an prochain pour permettre aux Allemands de l'Est de disposer de marks lorsqu'ils se rendent à l'étranger. Ce fonds devrait être doté de trois milliards de marks (1,7 milliard \$ US).

D'après l'agence ADN, tous les anciens membres du Bureau politique du Parti socialiste unifié (SED-communiste) démis le 18 octobre et vivant dans le quartier résidentiel de Wandlitz, au nord de Berlin-Est, ont été assignés à résidence. Ce qui ne change pas grand-chose dans la pratique pour M. Honecker. L'ancien chef de l'État et du parti, âgé de 77 ans, est en mauvaise santé depuis

VOIR RESIDENCE EN A 2

Cartoon titled 'UN AUTRE PRÊTRE ACCUSÉ D'ATTENTAT À LA PUDEUR' with a speech bubble saying 'BOF! ÇA N'INTERESSE PLUS GRAND MONDE, C'EST TELLEMENT COURANT!' and a drawing of a priest.

Real estate advertisement for Florida, Antilles Françaises, and Bruxelles with prices and contact information: 288-4800

L'ouest de l'île dans l'obscurité: une explosion fait un mort et une blessée

MARIE-CLAUDE LORTIE

Un homme de 85 ans est mort et sa femme a été gravement brûlée au visage dans un incendie survenu hier soir, à Pierrefonds, alors que cette municipalité de l'ouest de l'île était plongée dans le noir à cause d'une panne d'électricité.

L'incendie a été causé par une explosion survenue tout juste au moment où le courant a été rétabli au 604 rue Rive-Boisée, où habitait M. Archibald Aggis et sa femme Dorothy.

Le corps de la victime a été retrouvé vers 21 h 30. Sa femme, âgée de 77 ans, a été conduite à l'Hôpital Général du Lakeshore où elle a été gardée aux soins intensifs.

Selon un voisin, John Coppinger, âgé de 77 ans, M. Aggis habitait le quartier depuis au moins 25 ans. Lui et M. Coppinger étaient de grands amis. Tous deux jardinaient ensemble depuis des années, a-t-il conté.

Lors de cette panne, plus de 71 000 abonnés d'une bonne partie de l'ouest de l'île de Montréal ont été privés de courant pendant plusieurs heures. Même le poste 12 de la police de la CUM a été plongé dans le noir pendant plus de deux heures.

Tout a débuté à 19 h quand un des transformateurs du poste Des Sources a subi une surcharge. «A cause d'un mécanisme de protec-

tion, tous les autres ont cessé de fonctionner», a-t-on expliqué à Hydro-Québec.

A 23 h, 8 000 clients étaient encore dans le noir. L'Hôpital général du Lakeshore, à Pointe-Claire, ainsi que l'Hôpital Sainte-Anne, à Saint-Anne-de-Bellevue, ont été épargnés.

Plus près du centre-ville, les 70 clients des pâtés de maisons situés aux environs du transformateur de la rue Trafalgar, privés d'électricité dès 23 h lundi soir, ont pu quant à eux rallumer le chauffage vers 15 h, hier après-midi. Dans le quartier, on commence à en avoir assez. En deux semaines, Patrick Gibault a compté une vingtaine de pannes, dont trois majeures.

«Me plaindre? Vous y croyez encore à ça, vous? Pas moi, je contemple plutôt froidement l'idée d'acheter une génératrice», a-t-il commenté.

Une panne a aussi frappé environ 1450 clients de Napierville, au sud de la métropole, vers 15 h 30, quand un câble aérien s'est brisé. Vers 19 h 45, tout était rentré à la normale.

En outre, 250 abonnés ont été privés d'électricité en après-midi, à Dollard-des-Ormeaux, mais aussi dans le centre-ville de Montréal.

Plus de 1000 abonnés ont aussi manqué de courant dans le quartier de la haute-ville, à Québec, en après-midi. Cette région administrative d'Hydro-Québec était en grève, hier.

L'hôpital psychiatrique de Malartic risque à son tour la mise en tutelle

GILLES NORMAND du bureau de La Presse

QUÉBEC

L'hôpital psychiatrique de Malartic, en Abitibi, risque la mise en tutelle par le ministre de la Santé et des services sociaux, pour son refus d'appliquer la Loi 160.

«Il n'y aura pas une règle pour le CLSC de Hochelaga-Maisonneuve et une règle différente pour Malartic», a indiqué hier le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, faisant allusion à la mise en tutelle, à la mi-novembre, du CLSC montréalais.

Ainsi, à moins que le conseil d'administration de l'hôpital psychiatrique ne revienne sur sa décision, le ministre imposera la tutelle. «Les autorités du ministère ont été sensibilisées à des gestes et des actions à entreprendre vis-à-vis de Malartic», a-t-il précisé à l'Assemblée nationale.

Le conseil d'administration de

cet hôpital a écrit au ministre Côté pour justifier son refus d'appliquer la Loi 160 en qualifiant d'aberrant et d'inapplicable le décret qui l'accompagne et qui coûte à ses convenants une année d'ancienneté par journée de grève.

À moins que les tribunaux ou le gouvernement n'en décident autrement, la Loi 160 sera appliquée à tout le réseau de la santé, a insisté M. Côté, au moment même où le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure, rejetait une requête en injonction interlocutoire présentée par le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ) pour échapper aux sanctions prévues.

Se disant déçu du jugement, le leader de l'opposition, M. Chevrette, a soutenu que seule une intervention politique pouvait désormais résoudre les problèmes engendrés à travers le réseau de la santé par l'application de cette loi.



Droits et égalité vus par les enfants du Québec

Plus de 2000 élèves du primaire et du secondaire d'une cinquantaine d'écoles de tous les coins du Québec, ont souligné à leur manière le 40e anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme. Avec leurs mots et leurs dessins, ils ont traduit ce que les notions de droits et d'égalité signifient pour eux. Le résultat: un cahier souvenir d'une trentaine de pages en blanc et gris, tiré à mille copies seulement, faute de fonds. Il y manque aussi les couleurs vives qui éclataient dans les dessins affichés aux murs. Le lancement avait lieu hier dans les locaux de la

Commission des droits de la personne du Québec. C'est son Comité de concertation sur les relations interethniques et raciales et son responsable, Wladimir Jeanty, qui sont à l'origine de cette initiative, réalisée avec des subventions du Secrétariat d'État et du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. On voit ici Truong Nghiem et Mélissa El-Harrar, tous deux âgés de onze ans, devant les oeuvres produites par l'école Laurentides qu'ils fréquentent.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

SUITE DE LA UNE

LOI

Loi 160: les syndicats sont déboutés

politique. Le juge aussi étonnée que le juge ne fasse aucunement mention du témoignage de la présidente de l'Ordre des infirmières, Jeanine Pelland-Beaudry, qui a affirmé en cour que les sanctions menaçaient la qualité des services.

«Je crois tout de même, a-t-elle poursuivi, qu'on nous a donné raison sur le fond et que la cour n'a fait que relancer la balle dans le camp gouvernemental. C'est la raison pour laquelle nous demandons une rencontre au sommet le plus tôt possible. Nous verrons s'il est préférable de rencontrer le ministre de la santé Marc-Yvan Côté ou le premier ministre Bourassa. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités.»

Mme Lavallée a réaffirmé la solidarité des membres de la FIQ. «Nous continuerons nos moyens de pression pour montrer que des employées malheureuses ne peuvent pas faire leur travail dans de bonnes conditions et que finalement, c'est la population qui écope des effets de la loi 160. Nous avons engagé une guerre d'usure avec le gouvernement, nous la continuerons jusqu'au bout» a-t-elle assuré.

À la CEQ, la présidente Lorraine Pagé a insisté sur les effets dévastateurs, selon elle, de cette nouvelle douche froide.

«Le climat est déjà assez mauvais dans les institutions, a-t-elle déploré, une telle nouvelle ne peut que perturber davantage l'atmosphère de travail. Nous aurons de plus en plus de mal à contrôler les manifestations de mécontentement et de désespoirs de nos membres.»

Selon elle, le rejet de la requête en injonction ne doit pas être considéré comme une défaite totale.

«En reconnaissant le sérieux de nos arguments, a affirmé Mme Pagé, le juge interpelle le gouvernement. Si le ministre Côté maintient ses positions rigides, il attaquera de façon épouvantable le moral des employés de l'État et fera des ravages irréparables. Il a tout intérêt à envisager un sursis dans l'application des sanctions pour motiver les travailleurs avant qu'il ne soit trop tard.»

L'avocat de la FIQ, Me Georges Marceau, a indiqué pour sa part que les procureurs des syndicats impliqués décideront cette semaine des mesures à prendre pour poursuivre les procédures.

«Nous pourrions aller en appel, ou faire une nouvelle requête en injonction pour l'ensemble des établissements. Pour l'instant, rien n'est décidé.»

GARDE

Une loi spéciale pour la Garde côtière

Selon le ministre, les négociateurs fédéraux ont fait tous les efforts possibles pour en venir à une entente à la table des négociations, mais les positions sont trop éloignées pour conserver l'espoir d'en arriver à un accord.

«J'ai même négocié personnellement jusqu'à 11h30 hier soir, ce que le président du Conseil du trésor fait rarement, et loin de

nous rapprocher nous semblions nous éloigner l'un de l'autre», a affirmé M. de Cotret.

D'après le ministre, les groupes affiliés à l'Alliance de la fonction publique du Canada réclament une augmentation de 14,3 p. cent par année, pendant trois ans, dans les hôpitaux et de 17,4 p. cent par année, pendant trois ans, dans le cas des marins. Les équipages de la côte Est exigent de plus la parité avec ceux de la côte Ouest, traditionnellement mieux payés.

Lugeant ces demandes excessives, M. de Cotret croit qu'il y a peu d'espoir d'en arriver à une entente négociée et espère que son projet sera adopté au cours de la semaine prochaine pour mettre fin au conflit. Il s'est dit prêt à reprendre les pourparlers quand le syndicat le voudra, «jour et nuit» s'il le faut, moyennant une proposition raisonnable.

Une porte parole de l'Alliance a reconnu l'exactitude des chiffres cités par le ministre, mais elle a souligné le fait que leurs conventions collectives étaient échues depuis 1987. Elle a également noté que ces deux groupes de travailleurs avaient un certain rattrapage à faire par rapport aux autres groupes de fonctionnaires de catégories semblables.

Le Conseil du trésor offre des augmentations de 4,1 p. cent par année, pendant trois ans, plus une hausse d'environ 2 p. cent aux marins de l'Est en vue de leur assurer la parité avec leurs camarades de l'Ouest qui gagnent environ 2 000 \$ de plus par année.

PONTS

La circulation sur les ponts ne cesse de se détériorer

On remarque plus particulièrement la situation qui prévaut sur les deux ponts les plus achalandés, Jacques-Cartier et Champlain qui, ces jours derniers ont causé de véritables migraines aux usagers.

Les chroniqueurs de circulation constatent eux aussi que le volume de trafic augmente, qu'on a un hiver prématuré et très froid, et que les automobilistes manquent de courtoisie au volant. Tout cela mis ensemble, voilà un cocktail parfait pour causer ces migraines chroniques.

Roger Laroche, chroniqueur de circulation depuis une dizaine d'années à Radio-Canada, explique les bouchons des derniers jours par «la conjugaison d'une foule de facteurs», et notamment le fait qu'on vit janvier en décembre. La baisse de la température et la neige qui rendent la chaussée «visqueuse», ainsi que le soleil bas et aveuglant contribuent sensiblement à accentuer le phénomène.

«Sur le pont Champlain, une attente d'une heure est devenue normale, avoue Roger Laroche. Hier matin, des voitures étaient en panne dès 7h30. Le problème c'est que l'heure de pointe se poursuit sur une période d'environ trois heures le matin et trois heures le soir. Après 6h30 le matin, les automobilistes ne peuvent plus établir une marge de temps maximum pour se rendre à leur travail comme ils le font habituellement. Ce que je remarque aussi c'est que le volume de trafic qui cassait habituellement en novembre, s'est maintenu. Et puis il y a le trafic commercial très élevé

en décembre avec la période des Fêtes.»

À son avis, «le cancer est généralisé». Seul un adoucissement des températures pourrait adoucir le comportement des automobilistes et de leur voiture.

Alain Saint-Ours, chroniqueur de circulation au Centre info Routier Chrysler pour la station de radio CKAC, estimait que la situation était catastrophique sur le pont Jacques-Cartier, lundi. «Hier, à partir de 6h30, c'était un de ces matins où tout allait vraiment mal. Ça bloquait partout. Et, à Montréal, tous les accès vers le pont Jacques-Cartier étaient paralysés jusque vers 20 heures parce qu'on n'avait pas épandu de sel sur le tablier à temps. Je n'avais jamais vu ça.»

Quant à Steve Tremblay, qui remplace José Ledoux à la circulation pour la station CKVL, il admettait lui aussi qu'hier matin l'accès aux ponts de la Rive-Sud était «épouvantable». Il fallait compter une heure d'attente pour accéder à Montréal, par les ponts. Au pont Champlain, le trafic «refoulait comme bien souvent jusqu'à la jonction de la route 30 sur l'autoroute des cantons de l'Est, à un kilomètre du pont». Ce qui n'est d'ailleurs pas inhabituel.

«Ça ne s'améliore vraiment pas, avouait-il. Je crois que les retards deviendront de plus en plus importants avec les années si on ne trouve pas une solution. Le problème c'est qu'on ne fait pas de prévention quand la météo annonce du froid ou de la neige.»

Son collègue Sylvain Hallé estimait que c'était en particulier le lundi matin que la situation se corsait, les gens revenant en ville ou partant plus tôt pour le travail. Mais à son avis, cette situation revient constamment, en particulier sur les ponts Champlain et Jacques-Cartier. Les ponts de Laval et le pont Mercier ne font pas exception. Et il y a l'autoroute métropolitaine qui a dépassé depuis de nombreuses années sa capacité de volume de 100 000 véhicules par jour. On en est à plus de 140 000 véhicules.

Depuis des années, les experts en circulation répètent le même refrain: la solution, c'est le transport en commun, à condition qu'il soit bien structuré.

Pour Ottavio Galella, ingénieur en circulation de la firme Consultants Trafrix, à qui l'on doit entre autres l'installation d'un système de caméras sur les ponts Champlain et Jacques-Cartier, les ponts d'accès à l'île de Montréal continueront d'être congestionnés pour encore longtemps avec l'accroissement du volume de circulation. D'ailleurs, il croit que la question des bouchons sur les ponts ne se règlera pas tant qu'une véritable politique de transport en commun rapide ne sera pas mise en application.

«Cela signifie en particulier la réduction à une correspondance entre les autobus et le métro, et l'augmentation des points de chute au centre-ville, précise M. Galella. Il faut aller chercher les gens le plus près de leur point de départ et les déposer le plus près de leur travail.»

Il croit aussi que le covoiturage pourrait devenir un élément de solution. Actuellement on estime que le Québec compte l'une des

pires moyenne d'occupation par véhicule: 1,2 personne contre 1,6 aux États-Unis. M. Galella avance également l'idée d'un «réseau élitiste» qu'on veut implanter en France et en Angleterre. Il s'agit d'un réseau qu'emprunterait une classe de gens privilégiée prête à payer un péage très élevé.

Quant aux travaux interrompus par le mauvais temps sur l'autoroute Bonaventure, créant d'autres ennuis aux automobilistes, la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain annonce que la situation va s'améliorer. M. Hébert a précisé que la signalisation sera modifiée et les deux voies élargies.

RÉSIDENCE

Honecker placé en résidence surveillée

son opération de la véhicule bi-liaire l'été dernier et vivait déjà pratiquement reclus à Wandlitz.

La RDA a par ailleurs demandé lundi l'entraide judiciaire de tous les pays d'Europe et du Proche-Orient pour tenter d'obtenir l'arrestation de l'ex-secrétaire d'État au Commerce extérieur Alexander Schalck-Golodkowski, pour trafic de devises et d'armes. Cet ancien spécialiste de l'acquisition de devises étrangères a disparu ce week-end.

À Suhl, dans le sud-ouest du pays, deux milliers de personnes ont forcé la porte du siège local des services de sécurité avant d'être autorisées à examiner les archives à la recherche de preuves de corruption.

Aux cris de «canailles» et de «pourris», des manifestants ont également envahi les bureaux de police d'Erfurt, de Rostock, Dresde et de Leipzig où des représentants du Nouveau forum, principal groupe d'opposition, ont négocié avec la police pendant toute la journée le droit de consulter les dossiers.

«Je ne sais pas si vous réalisez le triomphe que cela représente pour nous», a déclaré une vieille femme en larmes devant le siège de la police de Leipzig. «Pendant 40 ans nous avons été condamnés au silence et aujourd'hui nous nous sommes emparés de la maison de la haine.»

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
● à Montréal: CLSC du Plateau Mont-Royal, 4689, avenue Papineau, de 10 h à 17 h;
● à Saint-Jean: Défense nationale, BFC Saint-Jean, Club Bistro, de 13 h 30 à 17 h 30;
● à Roxboro: parrainée par le Service des incendies, caserne des pompiers, 13, Centre commercial de Roxboro, de 14 h à 20 h.

La Quotidienne
Tirage d'hier

a trois chiffres **801**
a quatre chiffres **0821**

LA MÉTÉO Mercredi 6 décembre 1989

Québec			États-Unis						
Mn.	Max.	Aujourd'hui	Mn.	Max.	Mn.	Max.			
Abitibi	-24	-9	Neige 5 cm	Boston	-10	-1	N.-Orléans	2	21
Outaouais	-13	-3	Faible neige	Buffalo	-8	-1	Pittsburgh	-3	1
Laurentides	-16	-6	Neige	Chicago	1	8	S. Francisco	8	17
Cantons de l'Est	-13	-5	Faible neige	Miami	12	23	Washington	-1	5
Mauricie	-13	-5	Faible neige	New York	-4	0	Dallas	4	25
Québec	-13	-5	Faible neige						
Lac-Saint-Jean	-15	-10	Neige inter.						
Rimouski	-19	-8	Ciel variable						
Gaspésie	-8	-5	Ciel variable						
Bas-Caraïbe	-14	-7	Ciel variable						
Sept-Îles	-14	-7	Ciel variable						

les capitales					
Mn.	Max.	Mn.	Max.		
Amsterdam	0	4	Madrid	4	11
Athènes	5	14	Moscou	1	2
Acapulco	24	31	Mexico	10	20
Berlin	0	3	Oslo	-7	7
Bruxelles	-4	10	Paris	-4	5
Buenos Aires	18	26	Rome	-4	13
Copenhague	-3	6	Séoul	-1	11
Genève	-1	2	Stockholm	-1	11
Hong Kong	17	22	Tokyo	10	17
Le Caire	9	20	Trinidad	25	31
Lisbonne	16	18	Vienna	-4	3
Londres	6	10			

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Press 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations partielles à LA PRESSE sont également réservés. «Journal de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

Mercredi 6 décembre 1989 **49-3-01**

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La prochaine vocation du dépotoir Miron dépend de la récupération des gaz

En attendant, Montréal ne doit pas y faire d'aménagements, selon le Bureau de consultation

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Bureau de consultation de Montréal a recommandé à la Ville de Montréal de surseoir à tout projet d'aménagement ou de concours d'aménagement de la carrière Miron, hier, jusqu'à ce que les méthodes de récupération des gaz toxiques, émanant de ce gigantesque dépotoir, soient déterminées avec précision.

Le Bureau de consultation a pris cette position prudente, hier, dans un rapport en bonne et due forme — le premier depuis sa création — sur le sujet de la mise en valeur du «site Miron».

La Ville de Montréal avait demandé au Bureau de consultation, un organisme municipal du même type que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement, de lui faire rapport des volontés publiques sur cette question. Le Bureau est présidé par M. Luc Ouimet.

La présidente du comité de trois membres, formé par le Bureau pour recevoir les mémoires du public, Mme Lise Denis, a dit être «optimiste» au sujet des possibilités d'aménagement urbain multifonctionnel, telles que formulées récemment par la municipalité dans son «énoncé d'orientation». Mais elle a ajouté qu'il existe trop «d'incertitudes», pour le moment, au sujet des contraintes environnementales pour qu'il soit prudent de procéder à quelque démarche d'aménagement que ce soit. Aussi le Bureau a-t-il recommandé qu'avant toute chose, la Ville «amorce, ou complète, le plus rapidement possible les études de fiabilité sur les questions (environnementales)». Ce sont celles qui concernent le captage des gaz (du

biogaz) produits par la décomposition des déchets, du traitement des eaux de lixiviation (les eaux contaminées par la décomposition) et un programme de gestion environnemental à long terme.

Somme toute le Bureau veut s'assurer que ces problèmes seront réglés avant qu'on songe à implanter la de l'habitation et à aménager un parc régional. Le projet municipal prévoit l'implantation, sur le pourtour rocheux de ce grand espace de 192 acres, (la moitié du parc du Mont-Royal), et hors de la zone du dépotoir proprement dit, quelque 4000 habitations.

Un membre du comité, M. Michel Gariépy, a expliqué que la technologie des systèmes de récupération des résidus, (dont les usines de récupération des gaz) est connue, mais il a signalé que le dépotoir Miron est le plus grand de son genre en Amérique. Il a indiqué que des problèmes particuliers pourraient se présenter à cause, justement, du gigantisme de l'entreprise.

Le coût approximatif d'une simple restauration des lieux, comprenant un recouvrement étanche, est fixé à quelque 140 millions\$. Un système de captage et de traitement d'une part des gaz coûterait 38 millions\$.

Par ailleurs le rapport signale que la Ville de Montréal «ne connaît pas la nature précise des déchets qui sont enfouis dans l'ancienne carrière Miron», ni les quantités de gaz qui seront dégagées; il indique que des déchets industriels ont pu être entreposés en ce lieu et affirme «que cela peut poser des problèmes difficiles à résoudre et entraînant des frais élevés». Le dépotoir Miron contiendra, à la date de sa fermeture prévue, en 1994, «environ 31 400 000 tonnes

métriques de déchets domestiques, commerciaux et industriels dont l'épaisseur atteint 70 mètres».

Pour que ces études puissent être entreprises, le Bureau municipal propose que le gouvernement du Québec autorise la ville à augmenter le prix chargé aux municipalités clientes qui déversent dans son dépotoir Miron. Il estime que les prix actuels sont «farfelus» car ils ne tiennent aucunement compte des coûts du traitement et de restauration environnemental.

Par ailleurs le Bureau a dit croire que le bien-fondé de l'implantation, dans la partie nord du terrain, d'une zone industrielle de haute-technologie «n'est pas démontré». L'organisme consultatif ne croit pas, non plus, pour le moment du moins, au bien-fondé de l'organisation d'un concours d'aménagement international. Il indique que la Corporation des urbanistes du Québec a opposé de la résistance à cette idée.

Le Bureau, enfin, opine que si de l'habitation devait être construite en ce lieu il serait bon qu'une certaine proportion des cellules soient réservées aux personnes dont les revenus sont modestes et en tenant compte des besoins des quartiers environnants.

Selon les projets de la ville, de l'habitation serait construite sur les trois faces du pourtour est, nord et ouest du terrain Miron. La partie centrale, - près de la moitié de la surface - qu'on voit au centre de la photo, ou les 30 millions de tonnes métriques de déchets ont été déversés, serait aménagée en parc régional. Le Bureau ne croit pas fondé, la volonté de la Ville d'implanter dans la partie avant, près de l'autoroute métropolitaine, un complexe de haute technologie.

La petite Grimoux a-t-elle été jetée à la rivière par ses parents?

MARCEL LAROCHE

Des plongeurs de la police de la CUM devraient entreprendre des recherches dès ce matin dans les eaux glacées de la rivière des Prairies dans l'espoir de retrouver un sac en polythène contenant le cadavre d'un bébé de huit mois.

Les enquêteurs montréalais appréhendent le pire pour la petite Aurélie Grimoux, mystérieusement disparue depuis plus d'un mois sans que ses parents, un couple de ressortissants français, n'en soufflent mot aux autorités policières.

L'hypothèse présentement retenue par les policiers laisse croire que l'enfant aurait été battue à mort par ses parents avant que son corps soit dissimulé dans un sac et jeté dans la rivière des Prairies.

Les parents de la petite victime, Grégoire et Kristel-Paule Grimoux, âgés respectivement de 21 et 25 ans, seraient actuellement détenus par Immigration-Canada en attendant que la police tire au clair la disparition très suspecte de leur enfant.

Le couple Grimoux ainsi que leurs deux fillettes, Aurélie et sa soeur aînée Jessica, âgée de deux ans, seraient illégalement rentrés au Québec, il y a plus de trois mois, en provenance de la France.

L'exil vers le Québec de la famille Grimoux aurait surtout été provoqué par une récente décision d'un tribunal français ordonnant que les fillettes soient retirées du foyer familial pour cause de violence.

Depuis leur arrivée en sol québécois, la famille Grimoux aurait vécu dans un appartement, au 11,993 rue Pointcarre, dans le secteur Cartierville.

C'est dans le cadre d'une visite

familiale qu'une travailleuse sociale aurait constaté la semaine dernière l'état pitoyable de l'aînée des fillettes. Elle aurait aussi remarqué l'absence du bébé qui n'était plus à la maison. Les parents auraient tenté de faire croire que l'enfant était retourné vivre en France.

Sur dénonciation de la travailleuse sociale, les policiers du district 41 de la CUM seraient rapidement intervenus.

La seule fillette à la maison, Jessica, a dû être transportée à l'hôpital Sainte-Justine, souffrant d'une fracture du crâne et de multiples autres blessures et ecchymoses sur tout le corps.

Grégoire Grimoux a d'ailleurs été formellement accusé de voies de faits sur sa fille Jessica et détenu à Parthenais en attendant la suite des procédures judiciaires.

Devant l'énigme entourant la disparition de la petite Aurélie, vraisemblablement morte des suites de mauvais traitements, le dossier a été transféré, le jeudi 30 novembre, aux sergents-détectives André Savard et Claude Lesieur, de la section des homicides de la CUM.

À la lumière des renseignements obtenus, les policiers auraient commencé à soupçonner les parents d'avoir battu à mort leur bébé pour ensuite cacher leur crime en jetant le corps dans la rivière des Prairies, tout près de leur domicile de Cartierville. Les parents auraient même gardé pendant plusieurs jours le corps de la fillette, faisant brûler de l'encens pour éliminer l'odeur de putréfaction.

En attendant que les recherches pour retrouver le corps de la petite Aurélie soient complètes, Grégoire Grimoux serait toujours incarcéré à Parthenais tandis que sa femme serait gardée à vue dans un hôpital de la métropole.



Les étudiants de l'université McGill qui traversent l'avenue des Pins à l'intersection de la rue Aylmer pour se rendre au gymnase

Currie, le font au péril de leur vie.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

Les étudiants de McGill en ont assez de devoir traverser l'avenue des Pins au péril de leur vie

RICHARD FORTIN

La ville de Montréal annoncera d'ici Noël sa décision sur l'installation éventuelle de feux de circulation à l'intersection de la rue Aylmer et de l'avenue des Pins. C'est l'engagement qu'a pris hier M. John Gardiner, membre du comité exécutif, après avoir été pris à partie par des étudiants de l'université McGill qui l'avaient invité à venir constater sur place la gravité de la situation.

M. Gardiner, qui s'était d'abord contenté de promettre

d'étudier le problème en soulignant qu'il y existait d'autres priorités à Montréal, a finalement cédé aux pressions de quelques étudiants en colère avant de s'engouffrer dans sa voiture de fonction.

D'après le service des statistiques des travaux publics de Montréal, il y a eu 95 accidents dans le secteur depuis janvier 1987. Pendant la même période, 22 personnes ont été blessées, dont sept piétons et quatre cyclistes. Dernière en date, Rhona Bezonski a été gravement blessée ayant été renversée par une voiture le 13 octo-

bre dernier. Elle était présente hier à la rencontre avec M. Gardiner.

Selon l'Association des étudiants des 2e et 3e cycles de l'université McGill, 20 000 étudiants fréquentent le gymnase Currie, dont le seul accès sûr est situé 200 mètres plus loin, au coin de la rue Université et de l'avenue des Pins. Beaucoup d'étudiants habitant le quartier Milton, situé juste en face, préfèrent, au risque de leur vie, affirmer-t-on, traverser l'avenue des Pins à la hauteur des rues Aylmer et Durocher.

L'association reproche à Mont-

réal de n'avoir rien fait pour solutionner le problème malgré l'engagement pris dès 1986 par M. Gardiner d'agir pour réduire les risques d'accident sur ce tronçon de rue.

En outre, souligne l'association, un rapport a été soumis en 1986 à Montréal par les étudiants du département de planification urbaine de McGill. Deux lettres adressées à l'administration municipale ont suivi.

Les étudiants demandent que des feux de circulation soient installés en attendant le réaménagement de l'échangeur du Parc-des Pins.

Le fils de «Monica la mitraille» arrêté lors d'un vol à main armée

MARIE-CLAUDE LORTIE

Plus de 22 ans après avoir abattu la légendaire voleuse de banque surnommée «Monica la mitraille», la police de la CUM a appréhendé Anthony David Smith, son fils, qui venait de commettre un vol à main armée à la Caisse populaire Notre-Dame-de-Loir-des-Verdun.

Smith, fils de Monica Proietti, alias Monica la mitraille, a été arrêté le 24 novembre dernier, peu avant 15 heures, par les agents Pierre Grignon, Jean-Guy Provencher et Roger Pilon de la section des vols qualifiés de la police de la CUM. Il a comparu hier pour son enquête préliminaire devant le juge Guy Fortier de la Cour du Québec et a été cité à son procès.

C'est un client âgé d'une trentaine d'années, ayant vu Smith se couvrir la tête d'un sac de papier blanc avant d'entrer dans l'institution bancaire, qui a averti la police. Ce même homme a en outre sauté sur le suspect au moment où il s'appretait à prendre la fuite, a-t-on appris.

Pour commettre son méfait, Anthony David Smith aurait tenté de paralyser les clients de la caisse en les menaçant d'une arme cachée dans sa poche. Il ne s'agissait toutefois que d'un modeste couteau de cuisine.

Domicilié à Anjou, Anthony Smith était en probation pour deux ans depuis mai dernier, quand il a été appréhendé.

Rappelons que sa mère, Monica Proietti, a été abattue par la police le 19 septembre 1967 au ter-



Anthony David Smith.

me d'une tumultueuse et fort spectaculaire chasse à... la femme dans les rues de Montréal-Nord.

Elle était soupçonnée d'avoir commis une vingtaine de vols à main armée dans des institutions bancaires en moins de six mois. Aucun mandat d'arrestation n'avait cependant été émis contre cette mère de famille de 27 ans qui attendait son procès pour une affaire de vols de voiture. Sa mort a d'ailleurs fait l'objet d'une enquête policière.

Le mari de Mme Proietti, de 17 ans son aîné, s'appelait aussi Anthony Smith et était, lui aussi, féru de vols à main armée.

Condamnée à un an de prison pour avoir tué un automobiliste en tentant de se suicider

LISA BINSSE

Hélène Guay a été condamnée hier par le juge Jean B. Falardeau, de la Cour du Québec, à un an de prison et à trois ans de probation pour avoir tué un homme de 73 ans en le heurtant avec sa voiture en septembre 1988. Le juge lui a aussi interdit de conduire une auto pendant dix ans, partout au Canada.

Mme Guay, âgée de 35 ans et originaire de Hull, s'était reconnue coupable en novembre dernier d'avoir, par négligence criminelle, causé la mort d'Aurèle Hébert le 24 septembre 1988.

Son histoire est assez particulière. Mère de trois enfants, elle a quitté son mari parce qu'il était violent et, à l'âge de 27 ans, elle s'est retrouvée en compagnie d'un trafiquant de cocaïne qui lui a fait connaître cette drogue. Pendant neuf ans, elle s'est droguée tout en se prostituant.

En septembre 1988, elle habitait Lachute et avait déjà fait deux tentatives de suicide. Elle était sous les soins d'un médecin et prenait des valiums et des dalmanes.

Selon son propre témoignage lors des représentations avant sentence, elle avait consommé le matin de l'accident tous les médicaments en sa possession et elle avait bu une bière. Elle s'est ensuite retrouvée, sans trop savoir comment, sur l'autoroute 20 en direction de Montréal.

En voyant la bretelle de sortie de l'autoroute et un mur de béton en haut de cette bretelle, elle a décidé de mettre fin à ses jours. Elle a emprunté la bretelle à une vitesse folle. Mais au lieu d'emboutir le mur de béton, elle a frappé le véhicule de M. Hébert, qui est mort sur le coup.

Mme Guay devait subir son procès en mars, mais elle a pris panique et s'est enfuie à Edmonton. Deux mois plus tard, elle est revenue à Montréal et à la prostitution. Le 20 juillet, en faisant de l'auto-stop, rue Sainte-Catherine, elle a rencontré Claude Girard, 53 ans, père de quatre enfants adultes et séparé.

Cet homme, qui n'a jamais pris de drogue ou de médicaments et boit peu, a décidé de l'écouter et de l'aider. Il a changé le cours de sa vie.

Mme Guay s'est rendue à la police et, depuis son incarcération, M. Girard lui rend visite, lui écrit et l'aide financièrement. Selon M. Girard, appelé comme témoin par l'avocat de Mme Guay, Me Marc Labelle, celle-ci ne consomme plus de stupéfiants, ni de drogues. M. Girard la soutient et l'encourage à poursuivre ses études en prison. Il se dit prêt à vivre avec elle lorsqu'elle sortira, à condition qu'elle ne touche plus jamais aux stupéfiants et à l'alcool.

Le juge Falardeau a expliqué, jurisprudence à l'appui, que les sentences pour négligence criminelle varient du sursis à six ans de prison. La Couronne, représentée par Me François Legault, demandait trois ans d'emprisonnement, tandis que Me Labelle ne faisait aucune suggestion.

Tout en considérant la gravité de l'accusation, le juge a rappelé que l'accusée, qui n'a jamais été condamnée à la prison dans le passé, n'a pas été choyée par l'existence. A 35 ans, grâce à sa rencontre avec M. Girard, elle a peut-être la première chance de sa vie de s'en sortir, d'où sa sentence.

Une religieuse des Soeurs Grises fait une chute fatale

MARCEL LAROCHE

Il a fallu près de six heures aux autorités de la maison-mère des Soeurs Grises de Montréal pour rapporter à la police la mort violente d'une pensionnaire de cette congrégation religieuse.

Des ambulanciers d'Urgences-Santé ont tout d'abord été appelés, vers 9 h 30 hier matin, dans le terrain de stationnement des employés de la résidence des religieuses, au 1190 rue Guy, à l'angle du boulevard René-Lévesque, dans le centre-ville.

C'est à cet endroit, par une température glaciale, que les ambulanciers ont trouvé le corps inerte d'une religieuse qui venait de faire une chute du 3e étage de l'immeuble.

Transportée à l'hôpital Général de Montréal, la vieille dame de 79 ans devait succomber à ses blessures, vers 11 h 30 hier matin, sans que ce malheureux incident soit signalé à la police.

Lors d'une brève conversation téléphonique avec La Presse, à 14h45 hier, la supérieure générale des soeurs grises a carrément refusé de s'identifier, affirmant qu'aucune religieuse n'avait fait une chute mortelle.

Ce sont les appels répétés des journalistes informés de ce tragique incident qui ont finalement amené les autorités religieuses à communiquer avec les policiers du district 25 de la CUM, à 15 heures, pour rapporter la mort violente de la vieille dame qui était dépressive depuis un certain temps.

Le maire Jean Doré roule en TGV...qui l'emballa

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale

La Presse à LYON

■ Déjà gagné à l'idée d'un TGV (train à grande vitesse) dans le corridor Québec-Windsor en remplacement de Via Rail, le maire de Montréal a eu l'occasion de confronter son opinion à la réalité, ces jours derniers.

D'une part, en rencontrant les spécialistes de cette technologie française, la Sofrerail, et d'autre

part en empruntant le TGV de Paris à Lyon. Un voyage de deux heures à une vitesse de plus de 250 km/h, sans plus de heurts que dans son automobile, sans aucun arrêt en route. Avec sièges inclinables, tables de travail et wagon casse-croûte ou restaurant selon les heures.

«Imaginez, on pourrait faire Montréal-Ottawa en 57 minutes, ce qui serait moins long que venir à Montréal de la grande banlieue en automobile!»

Dans l'opposition, le RCM de

Jean Doré s'était gaussé du maire Drapeau qui préconisait un TGV entre New York et Montréal, avec prolongement éventuel vers Ottawa et Toronto.

Mais à l'heure du démantèlement de Via Rail, l'idée paraît plus alléchante. D'autant plus que M. Doré a appris, des spécialistes de Sofrerail, que le potentiel d'utilisation d'un tel train est infiniment plus élevé que son ancêtre poussif, le train conventionnel.

«Les consultants internationaux de Sofrerail connaissent à fond l'étude de Via Rail sur un TGV. Ils croient qu'elle sous-estime le trafic potentiel et qu'il lui manque un élément important: une étude d'impact socio-économique», disait-il dans le train qui l'emmenait vers Lyon, lundi.

«C'est qu'un tel train à grande vitesse représente un potentiel non seulement pour ses opérateurs mais qu'il a aussi des impacts sur la collectivité et l'environnement, explique le maire Doré. Le profit dépasse souvent celui des seuls opérateurs.» Dans la région parisienne, par exemple, l'installation de TGV a permis la création de 12 km de pistes cyclables, de jardins et cheminements piétonniers.

Par ailleurs, la SNCF avait prévu 10 millions de passagers par an pour le TGV Paris-Lyon, mais c'est 17 millions qui l'empruntent, dont trois millions qui n'auraient pas voyagé, a-t-on constaté depuis son ouverture en 1981.

Séduit par le savoir-faire de la Sofrerail, le maire de Montréal veut absolument qu'elle présente son point de vue aux autorités fédérales. Il va sans dire que la société française est grandement intéressée à voir développer au Canada sa technologie, ce qui serait sa porte d'entrée en Amérique.

Dès la semaine prochaine, le 12 décembre, son directeur, M. Rochet, sera à Ottawa où il rencontrera les maires du corridor Québec-Windsor, fervents défenseurs d'un TGV.

Et au printemps, la Sofrerail devrait présenter à des autorités fédérales les «instruments très fins» d'analyse qu'elle a mis au point. Et le maire Doré veut qu'elle soit entendue par la Commission royale d'enquête sur le transport intégré des passagers.

Le ministre du Tourisme de Québec, M. Claude Vallerand,

également présent à Lyon pour l'inauguration des Entretiens du Centre Jacques Cartier, est aussi un fervent du TGV. «La vocation ferroviaire du Québec et du Canada passe par le TGV. Autrement, on reste dans le musée et l'artisanat ferroviaire», a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

D'ailleurs, le Québec et l'Ontario ont tous deux dépêché un représentant en France, ces jours-ci, pour se familiariser eux aussi, avec la technique française du TGV. Ils ont notamment utilisé la seconde ligne du TGV (vers Rennes, Nantes et Brest), encore améliorée par rapport à celle de Paris-Lyon: téléphones, petits salons de travail, compartiments familles, etc.

Un embranchement du TGV Atlantique ira vers le Sud-Ouest dès l'an prochain (Toulouse, Bordeaux) et jusqu'à la frontière espagnole.

«Quand nos gouvernements auront fait le tour des technologies disponibles, les systèmes allemands, japonais ou français, ils verront que ce dernier est imbattable, et il s'améliore toujours», assure le maire Doré.

480 kmh: le record du monde repris par le TGV

Agence France-Press

PARIS

■ La France et son Train à Grande Vitesse (TGV) ont repris hier à la RFA, avec 480 km/h, le record du monde de vitesse sur rail qui lui avait été ravi en 1988 par l'ICE, l'Inter-City Express, avec 406,9 km/h.

Hier, entre 12 h 15 et 12 h 30 locales, la rame 325 du TGV-Atlantique, équipée de roues plus grandes que la normale et réduite à quatre voitures (au lieu de dix) tractées par deux motrices, a circulé à environ 480 km/h près de Vendôme, dans le Loir-et-Cher. Ce record prouve surtout que le TGV-Nord pourra circuler à 320 km/h, et que le futur TGV-Est pourra, en toute sécurité, être encore plus rapide.

« Il est impensable de se tenir en marge du club des villes internationales modernes »

MARIANE FAVREAU
envoyée spéciale

La Presse à LYON

■ «Dans un monde d'interdépendance croissante, s'internationaliser devient un mot d'ordre pour les villes. Le rayonnement international d'une ville est devenu une condition sine qua non de son propre développement.»

C'est le credo dont faisait part hier soir le maire Jean Doré à l'ouverture des troisièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier, à Lyon.

S'il a été chaudement applaudi,

c'est qu'il exprimait des vœux et des sentiments que partagent les responsables de Lyon et de la région Rhône-Alpes.

«Il est impensable de se tenir en marge du club des villes internationales modernes, poursuivait-il devant un auditoire d'hommes politiques et d'universitaires réunis pour l'un des congrès les plus originaux de la francophonie, réunissant à la fois des créateurs et des financiers, des élus et des scientifiques.»

Certes, à poursuivre le maire de Montréal, les villes ont besoin de la coopération des gouvernements supérieurs pour établir un

cadre réglementaire et fiscal propice à leur développement international. Elles doivent également s'assurer la collaboration de tous les intervenants sur leur territoire, gens d'affaires, universités, groupes communautaires.

Alain Mérieux, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, a fait rire l'auditoire en rappelant qu'il est devenu un spécialiste des problèmes du Canada: la firme Mérieux cherche à acquérir l'entreprise pharmaceutique Connaught, projet semé d'embûches.

Son père, le docteur Charles Mérieux, qui est aussi président

du Centre Jacques Cartier a rappelé ses années de formation à l'Université de Montréal, avec la petite équipe d'Armand Frappier.

Il rappelait aussi que «c'est par le Québec» que le docteur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine et présent hier soir, a gagné le Texas, la Californie et la notoriété. «Montréal et le Québec ont imposé le Canada au monde», assure le Dr Mérieux.

Enfin, M. Alain Bideau, directeur du Centre Jacques Cartier, a rappelé que l'un des objectifs de l'organisme est de favoriser la rencontre d'universitaires et de gens d'affaires pour développer un partenariat qui soit profitable. Plutôt, M. Doré a eu des entretiens avec le maire Michel Noir de Lyon et son adjoint pour les questions culturelles, M. Jacques Oudot, avec la présence de plusieurs responsables d'organismes culturels lyonnais.

MONT BLANC

CONFORT CLASSIQUE
L'élégance Mont Blanc se retrouve dans ses stylos grand confort. Fini noir ou bourgogne rehaussé de plaqué or.

Rabais aux entreprises pour achat en quantité.

H. POUPART LTÉE depuis 1905
1331, rue Sainte-Catherine ouest (angle Crescent)
Montréal H3G 1P7 Tél.: 842-5794

CHEZ SEARS

N'OUBLIEZ PAS, CHEZ SEARS JAMAIS D'ACOMPTÉ À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

Cette offre s'applique à tout article de 200\$ et plus des rayons ameublement, électroménagers, électronique, revêtements de sol et parures de fenêtres sur mesure. Détails en magasin. L'offre de 'paiement différé' est en vigueur dans les magasins Sears, les bureaux de vente et tous les catalogues Sears en cours jusqu'au samedi 9 décembre 1989.

Cette offre ne s'applique pas aux articles en liquidation dans nos centres de liquidation.

RABAIS 80\$

399\$ ch.
Fauteuil berçant/inclinable La-Z-Boy® à bon prix. Choix de tissus et de couleurs. Style contemporain. No 41777. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Fauteuil berçant/inclinable La-Z-Boy®. Tension réglable. Bleu/gris ou rose. Nos 41773/4. Ord. 699,99\$. Ch..... 519,99\$	Fauteuil berçant/inclinable La-Z-Boy®. Mécanisme exclusif. No 41784. Ord. 699,99\$. Ch..... 619,99\$	Fauteuil berçant/inclinable La-Z-Boy® à haut dossier à coussin triple. No 41758. Ord. 699,99\$. Ch..... 619,99\$	Fauteuil berçant/inclinable La-Z-Boy®. Dossier capitonné traditionnel. 2 couleurs. No 41768. Ord. 699,99\$. Ch..... 619,99\$
Le tout nouveau modèle de La-Z-Boy®. Haut dossier et garniture en bois. No 41762. Ord. 699,99\$. Ch..... 619,99\$	Fauteuil inclinable La-Z-Boy® à plusieurs positions. Dossier à coussin triple. No 41750. Ord. 799,99\$. Ch..... 719,99\$	Fauteuil La-Z-Boy® à dossier et repose-pieds à tension réglable. No 41760. Ord. 799,99\$. Ch..... 719,99\$	Exclusif à Sears! Nouveau modèle La-Z-Boy®. Grande assise des plus confortables. No 41788. Ord. 899,99\$. Ch..... 819,99\$ Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

Prix en vigueur jusqu'au 9 décembre 1989, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au dimanche; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright: Canada, 1989, Sears Canada Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-06-000 001 865

(RECORDS COLLECTIF)
COL R-S-L-PÉRIEURE

CLAUDE CHAMBERLAND, marié en communauté de biens, trimueur de listes, résident et domicilié au 4370, de la rue Bordeaux, ville de Montréal, district de Montréal.

Requérant,
— contre —
JEAN-CLAUDE MASSE, en sa qualité d'administrateur de LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES WHITE CROSS (1988) L.T.E.E., domicilié et résident au 2225, rue Bourgogne, à Chambly, district de Longueuil, Intime.

AVIS AUX MEMBRES

1. PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 27 novembre 1989, par jugement de l'honorable juge BERNARD GRATON de la Cour Supérieure, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe ci-après, savoir:

Tous les ex-employés syndiqués au Québec à l'emploi de LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES WHITE CROSS (1988) L.T.E.E.

2. Le juge en chef a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de MONTRÉAL:

3. L'adresse du requérant est comme ci-dessous:

4370, de la rue Bordeaux, en les cité et district de Montréal; L'adresse de l'intime est comme ci-dessous: 2225, de la rue Bourgogne, en la ville de Chambly, district de Longueuil.

4. Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué à CLAUDE CHAMBERLAND, trimueur de listes, domicilié et résident au 4370, de la rue Bordeaux, ville de Montréal, district de Montréal;

5. Les principales questions de fait ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes:

A: Faire reconnaître la responsabilité personnelle de l'administrateur jusqu'à concurrence de 6 mois de salaire, suite à la faillite de la compagnie;

B: Faire reconnaître judiciairement que la paie de vacances et le bonus de Noël sont assimilables au «salaire» dont il est question à l'article 119 de la Loi sur les sociétés par actions;

C: Faire décréter que les créances tombent sous la coupe de l'article 119 de la Loi sur les sociétés par actions et que toutes les conditions d'exercice du recours qui y sont contenues ont été remplies;

6. Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes: LA CONDAMNATION de l'intime à payer à tous les membres du groupe les montants dus à titre de paie de vacances et de bonus de Noël, pour la période de référence du 1er mai 1988 au 13 juin 1989 dans le premier cas, et de la période de référence du 1er décembre 1988 au 13 juin 1989, dans le second cas, soit une somme d'environ \$172 000;

7. Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en:

8. Réclamation contractuelle.

9. Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.

10. Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en faisant le prononcé de la Cour Supérieure du district de MONTRÉAL par courrier recommandé ou certifié avant expiration du délai d'exclusion;

11. Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion;

12. Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.

13. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à une interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intime. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire;

SAINTE-LAMBERT, le 30 novembre 1989.

GERMAIN CANUEL,

Procureur du requérant.

La CUM obtient l'assurance que le Bois Franc sera sauvegardé par Dollard-des-Ormeaux

FLORIAN BERNARD

Aucun boulevard ne viendra dans un avenir immédiat détruire une partie du Bois Franc, à Dollard-des-

Ormeaux. Cette assurance a été obtenue par le service de la planification du territoire de la CUM auprès des

municipalités de l'ouest de l'île de Montréal, en particulier Dollard-des-Ormeaux.

Le plan général d'urbanisme, adopté hier par l'administration du maire Edward Janiszewski, de Dollard-des-Ormeaux, ne prévoit qu'un «tracé approximatif» d'une éventuelle voie de circulation qui pourrait prolonger le boulevard de Salaberry. Cette affectation différée du sol est conforme au schéma d'aménagement de la CUM.

«Notre intention est claire. Nous souhaitons faire l'acquisition du Bois Franc et intégrer ce territoire au réseau actuel des grands parcs régionaux et des espaces verts de la CUM», a déclaré à La Presse, hier, le nouveau directeur du service de planification du territoire, M. Gérard Divay.

La CUM est disposée à libérer des crédits de 6 millions\$ en vue d'acquiescer ce territoire. Entre-temps, toutefois, le service de planification a voulu obtenir l'assurance qu'aucun projet majeur ne viendrait compromettre la sauvegarde du Bois Franc.

Avec l'accord de Dollard-des-Ormeaux et des municipalités de l'ouest de l'île de Montréal, une étude de l'ensemble du projet a été confiée à l'École polytechnique de l'Université de Montréal. Les conclusions de cette étude doivent être déposées avant le printemps prochain.

Dans son rapport à la commission d'aménagement de la CUM, le service de planification du territoire précise que «si le Bois Franc venait à être acquis par la CUM, des amendements seraient apportés à l'affectation du sol, entraînant par conséquent un changement correspondant au plan d'urbanisme de Dollard-des-Ormeaux».

En ce qui concerne le reste du plan d'urbanisme de Dollard-des-Ormeaux, le document est conforme au schéma d'aménagement de la CUM et son adoption ne devrait poser aucun problème à une prochaine séance de la CUM.



Gérald LeBlanc

Ti-Louis patriote

C'est le lendemain de la célèbre chute de Louis Laberge, devant les 1 500 participants du forum national sur le plein emploi, que le président de la SSJB de Montréal, Jean Dorion, lui a demandé s'il avait encore le goût de faire les manchettes.

Louis Laberge a lui-même rappelé ce petit détail, en acceptant, lundi, la distinction de patriote de l'année, pour son indéfectible engagement pour la cause du français au Québec.

Il a aussi souligné que 100 000 membres de sa centrale étaient allophones. «Ils n'ont pas toujours compris nos positions nationalistes, mais en s'expliquant, on a réussi à maintenir le cap», a ajouté le coloré président de la FTQ.

En le regardant, lundi, je me demandais ce qui permet à ces personnages de durer, même trop longtemps selon certains de ses collaborateurs de la FTQ. Comment fait-il pour traverser les pires tempêtes, sans jamais sombrer?

C'est une force de la nature! Il est plus intelligent que la moyenne! Ces deux réponses classiques conviennent parfaitement à Louis Laberge, qui n'a jamais fréquenté le collège ou l'université. Non seulement, il comprend les experts, mais il sait les traduire en son propre langage, celui du délégué de chantier devenu président de la FTQ, celui de ses membres et du petit peuple, dont il est issu.

Il y a autre chose. «L'imagine qu'on se tienne de travailler 70 heures par semaine quand c'est juste un travail. Pour moi, la FTQ c'est aussi ma famille, ma gang d'amis. C'est plus facile de cette façon», me disait-il, lundi.

Justement, après sa célèbre chute, en promettant de se mettre au régime sec, il a fourni deux commentaires savoureux: «Je ne vivrai pas plus longtemps, mais ça va paraître plus long.» «C'est la preuve que j'aime mieux la FTQ qu'un bon verre.»

En recevant la distinction de patriote de l'année, il a aussi dit: «Avec Fernand Daoust, il était impossible de ne pas être nationaliste à la FTQ. C'est à lui, plutôt qu'à moi, qu'on aurait dû décerner cet honneur. Mais, il n'est pas question que je lui donne mon prix. C'est à moi et je vais le garder.»

D'autres anecdotes me reviennent sur ce singulier personnage. Durant les négociations du secteur public de 71-72, qui avaient entraîné l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, MM. Charbonneau (CEQ), Pepin (CSN) et Laberge (FTQ) avaient fait un tour de province, pour sonder les reins et les coeurs de leurs troupes.

C'était toujours le même rituel. Après les discours sérieux de MM. Pepin et Charbonneau, Ti-Louis s'amenait pour la partie récréative. Au fil des rencontres, il avait peaufiné son spectacle. L'histoire allait à peu près comme ceci. C'est pas drôle de négocier pendant des mois avec... il décrivait alors, avec maints détails, les acteurs à la table de négociation, en terminant inmanquablement avec l'unique femme du club, une professionnelle du ministère. Il expliquait avoir mis un certain temps à découvrir que c'était une femme, en raison de son anatomie, plutôt rectiligne, et de son habitude de fonctionner comme un homme. Et le gag se terminait par le cheminement de son imagination, qui avait transformé la platte fonctionnaire en capiteuse Brigitte Bardot. Ça marchait à chaque coup.

Juste après cette célèbre ronde de négociation, il avait parlé d'André Desjardins, le terrible Dédé de la FTQ-construction, devant un rassemblement de syndiqués des trois grandes centrales. Je l'avisai, ensuite, entendu dire à un de ses collaborateurs: «Comment tu me trouves? J'ai fait applaudir Dédé par les gars de la CSN-construction.»

Tout ça pour dire que le personnage, Obélix et Humpty Dumpty, est drôle. Avant même qu'il n'ouvre la bouche, on sourit en regardant ce petit gros, à la tête de grenouille, se dandiner, faire des sons, pour enfin se poser les questions que son monde aimerait lui poser.

Cette rare qualité de faire rire, malgré la dure réalité, n'est pas étrangère à l'étonnante durabilité de Ti-Louis.

Les deux langues anglaises

André Pratte faisait état, lundi, de la thèse de Patricia Brock, sur l'apprentissage de l'anglais langue seconde. Ça va mal: les écoles n'offrent même pas les deux heures/semaine suggérées dans le régime pédagogique et les professeurs sont à bout de souffle.

C'est un vieux problème, dont la source renvoie au coeur même de notre crise d'identité nationale. On s'est longtemps opposé à l'apprentissage de l'anglais parce que les assises du français étaient encore trop fragiles.

On a aussi souvent confondu deux langues anglaises: la langue du colonisateur dont on s'affranchit lentement et péniblement; la langue commune du grand village de la terre. L'anglais est probablement la seule langue commune du secrétaire Gorbatchev, du président Mitterrand et du chancelier Kohl.

Le temps est venu de tourner la formule à l'envers. Il faut que nos étudiants apprennent l'anglais pour se sécuriser, pour ne pas se sentir démunis dans un monde qui fonctionne en anglais. A l'aise avec l'instrument de communication internationale, ils pourront chérir leur langue maternelle en toute sécurité. Ils nous faut devenir des Hollandais, polyglottes tout en étant farouchement attachés à leur langue maternelle.

La moralité de l'information

Le «morning man» Joël LeBigot a payé \$150 d'amende pour avoir piqué une bouteille de vin. Dix-huit mois plus tard, l'incident rebondit dans les nouvelles.

La profession se retrouve en pleine crise de moralité: il y a les bons et les mauvais, muets ou bavards selon ses affinités. Contrairement aux médias anglophones, souvent victimes de l'excès contraire, nous avons entouré la vie privée d'une sorte de tabou. L'on s'abstenait religieusement d'en parler, à moins que les intéressés nous invitent eux-mêmes à le faire.

Même en brisant le tabou, nous avons tous gardé certains relents moralisateurs. La question devrait se poser en termes d'information: était-ce une nouvelle? Il y a trois choses qui font une nouvelle: la gravité de l'affaire, la notoriété ou l'importance du personnage et la proximité de l'événement. Un meurtre, commis, il y a 25 ans, par un illustre inconnu, fait la nouvelle. Pour un divorce ou un vol à l'étalage, ça dépend.

Joël LeBigot, lui-même, n'a pas échappé au piège de la moralité, en enrobant le tout dans un grand nuage de culpabilité. Il eut mieux valu encaisser, en faisant valoir, comme ses patrons, qu'il n'avait aucune raison d'abandonner un métier, qu'il pratique avec coeur et intelligence.

**EN SPÉCIAL
FRUITS DE MER
POUR NOËL**

EN VIGUEUR DU 6 AU 16 DÉCEMBRE 1989

SCANFISH	
LANGOUSTINES	3149\$
Boîte de 1 kilo Grosseur 15/30	la boîte

LES PRODUITS OCEAN GARDEN
«Une question de bon goût»

CREVETTES CUITES	
Grosseur 41/50 Boîte de 3 livres	1199\$
	la livre

HOMARDS CUITS	congelés	
Grosseur 200 gr		269\$
		ch.

**Pêcheries
atlantiques**
du Québec inc.

L'ENTREPÔT DU POISSON
OUVERT: LUN. au MER. 7 h à 18 h.
Jeu. et ven. 7 h à 19 h. Sam. 8 h à 17 h.
Bienvenue aux restaurateurs et commerçants

385-4145 855, rue du Maché-Central coin l'Acadie et Métropolitain

EBEL
Les Architectes du Temps

Seulement chez: **KAUFMANN**
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1934

Acier et or 18 ct, étanche 30 m. Garantie 5 ans.
2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, (514) 848-0595

SUPER SPÉCIAUX
BusinessWay

CENTRES D'ORDINATEURS

<p>COR-BIT 1024K COMPATIBLE XT Vitesse turbo de 12 Mhz, mémoire vive 1024K, monochrome, port série parallèle et jeux, horloge et calendrier, clavier 101 touches, lecteur 360K, disque dur 40 MEG, moniteur. Reg. 1 705\$ SPECIAL 1 099\$</p>	<p>COR-BIT 80286-AT ORDINATEUR 12 Mhz turbo, 2 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur. Reg. 2 705\$ SPECIAL 1 699\$</p> <p>COR-BIT 80386-24 ORDINATEUR 24 Mhz turbo, 4 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur. Reg. 4 495\$ SPECIAL 2 999\$</p>
---	---

La plus vaste sélection de livres, logiciels, imprimantes, moniteurs et plusieurs accessoires.

Centre d'achat Galerie des Sources (coin Transcanadienne et boul. des Sources) (514) 684-0030

1255, rue Guy (coin Ste-Catherine, Mt) (514) 939-1500

VUARNET
FRANCE

LANCOT

SACHEZ CHOISIR CES CHANDAILS CHICS ET CHAUDS

30 à 40% d'escompte.

#XF 413

#XF 401

#XF 412

#XF 412A

Pour Noël, ayez la chance de gagner un de ces magnifiques chandails...

Coupon de participation disponible avec tout achat de \$50.00 et plus

AU 4^e ÉTAGE
CHEZ OGILVY
1307, rue
Ste-Catherine ouest
MONTREAL
Tél.: 849-1939

LES 5 SAISONS

L'épicer par excellence

Les Saumons Sélection Les 5 Saisons

Prix valides du 4 décembre au 9 décembre 1989.

QUI DIT SAUMON, DIT 5 SAISONS!

Frais, fumé ou mariné, sa majesté le saumon fait les délices des fins palais. Les 5 Saisons vous offre une variété de saumons fumés que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

Notre maître poissonnier se fera un plaisir de vous expliquer les subtilités de leurs différences. Cette semaine, redécouvrez le saumon aux 5 Saisons. Vous verrez qu'il est bon!

Saumon Appa

Spécial 469\$/100 g

Ce saumon fumé du Pacifique mérita une médaille d'or à l'équipe canadienne des Chefs de Cuisine sur la scène internationale. Chair peu grasse. Saveur fine et unique. Cette merveille nous vient de la Colombie-Britannique.

Saumon Nanuk

Spécial 469\$/100 g

Saumon Sockeye complètement dépaillé et dégrasé. Fumé au bois franc sur la côte ouest. Côté léger et délicat. Faible en sel. Pré-tranché.

Saumon de l'Atlantique fumé

Spécial 499\$/100 g

Un saumon frais de l'Atlantique avec une saveur prononcée de fumée, tranché selon votre goût par notre Maître Poissonnier.

Saumon Ecossais

Spécial 499\$/100 g

Un saumon fumé de l'Atlantique, importé d'Écosse, pré-tranché et dont le gras a été élevé. Fumé strictement au bois de chêne et au sel, il est le roi des saumons fumés.

Saumon norvégien

Spécial 499\$/100 g

Saumon fumé d'Atlantique importé de Norvège. Pré-tranché, dépaillé et dégrasé. Faible en sel.

Saumon Irlandais

Spécial 499\$/100 g

Un saumon fumé de l'Atlantique importé d'Irlande. Pré-tranché et dont le gras a été enlevé, il est exclusif aux 5 Saisons.

Saumon mariné Gravlax

Spécial 369\$/100 g

Saumon de l'Atlantique mariné selon une recette spéciale des 5 Saisons. Peut aussi être mariné selon vos spécifications.

Saumon frais de l'Atlantique

Spécial 1769\$/kg 799\$/lb

Vendu entier, ce saumon d'élevage est d'une fraîcheur absolue. Aussi vendu en darnes à 19,52\$/kg, 8,99\$/lb.



Outremont: 1180, rue Bernard 276-1244 • Westmount: 1250, avenue Greene 931-0249

• stationnement gratuit • livraison à domicile • services de traiteur • corbeilles de fruits •

Mont-Tremblant: des skieurs restent prisonniers dans une remontée mécanique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La saison de ski alpin débute sur un mauvais pied à la station touristique Mont-Tremblant. La longue chaise quadruple qui est tombée en panne samedi ne sera pas en état de fonctionner à nouveau avant plusieurs jours.

Les skieurs qui se trouvaient dans la chaise ont dû endurer les affres du froid et de l'anxiété. Plusieurs ont dû attendre pendant près de deux heures avant de revenir sur le plancher des vaches. Parfois, le vent atteignait près de 100 km/h, ce qui faisait balancer les chaises dans le vide. Une fois libérés de leur mauvaise posture, plusieurs ont éclaté en sanglots en pénétrant dans l'un des bâtiments de la station, tellement qu'ils avaient eu peur.

Jean Beyries, un habitué de cette station de ski, n'en revenait pas encore hier de la façon dont ils avaient été secourus. Selon M. Beyries, les patrouilleurs ne sont arrivés qu'une heure et dix minutes après le début de la panne. Ils avaient avec eux un câble comme ceux des anciennes remontées. Un jeune homme, qui se trouvait à bord de la même chaise que M. Beyries, est resté pris, enroulé dans le câble, durant plusieurs minutes avant de toucher le sol. « Une fois les secouristes rendus à nous, a poursuivi M. Beyries, la

chaise s'est remise en marche. Mais avant que l'on arrive au sommet, elle a stoppé à plusieurs reprises. Une fois arrivés à l'intérieur, ma femme s'est mise à pleurer, elle avait les pieds gelés. » M. Beyries, qui en était à sa première descente de la journée, explique qu'il est conscient que la mécanique peut parfois avoir des ratés. Il se demande cependant pourquoi les secouristes ne sont pas mieux équipés pour intervenir en cas d'urgence.

Un porte-parole de la station touristique Mont-Tremblant a déclaré hier qu'il était normal que les patrouilleurs attendent avant d'intervenir. « Avant de procéder à l'évacuation, il faut s'assurer que la chaise ne repartira pas quelques minutes après la panne. Des inspecteurs doivent venir vérifier la chaise aujourd'hui ou demain », a précisé le porte-parole.

Chaque système de chaises quadruple est muni d'un moteur diesel auxiliaire qui a assez de puissance pour demeurer en opération tant et aussi longtemps que tous les passagers ne sont pas descendus. Mais dans ce cas, rien n'a fonctionné car en quittant ses attaches en arrivant au sommet, une chaise a empêché le mécanisme auxiliaire de se mettre en marche.

Il est cependant heureux que cette malchance soit arrivée à une période de l'année où seulement deux pistes sur 31 sont ouvertes aux skieurs.

Roger Fisette comparait sous une accusation de meurtre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Roger Fisette, 35 ans, a comparu hier devant le juge André Joly, de la Cour du Québec, chambre criminelle, sous une accusation de meurtre au deuxième degré. L'adjoint au substitut en chef du procureur général à Joliette, Me Maurice Parent, a fait savoir que Fisette reviendra devant la cour le 13 décembre pour y subir son enquête préliminaire.

Fisette s'était livré au détachement de la Sûreté du Québec à Joliette moins de 24 heures après avoir appris qu'il était recherché pour le meurtre d'un jeune homme de 25 ans, dont on avait tenté de faire brûler le corps sur un amas de débris.

Le corps en flammes de Daniel Amyot avait été découvert le 1er octobre dernier par des enfants qui s'amusaient dans un champ à Notre-Dame-de-Lourdes, dans la région de Joliette. L'autopsie pratiquée sur le corps d'Amyot devait révéler aux policiers qu'il

avait été atteint d'une balle au cou.

Pu aussi, le présumé meurtrier d'un gardien de sécurité de Repentigny comparaitra vendredi au Palais de justice de Joliette pour ce crime commis en juin 1987.

Marcel Lorange, 28 ans, a été appréhendé la semaine dernière avec deux autres individus dans une voiture stationnée à Bois-des-Filons. La triple arrestation a été effectuée par la police municipale, qui avait demandé l'assistance des membres du détachement de la SQ à Saint-Eustache.

Peu après son arrestation, Lorange a été interrogé pour le meurtre du gardien Denis Bussière, abattu d'une balle au cou alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions dans un établissement bancaire du centre commercial Place Repentigny.

Ce matin, Lorange sera amené au Palais de justice de Saint-Jérôme où il sera notamment accusé de possession d'arme.

René L'Héroult condamné à six ans et demi de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le juge François Beaudoin a accepté, hier, la suggestion commune de la poursuite et de la défense et il a condamné à six ans et demi de prison un homme de 50 ans qui a été trouvé en possession de cinq kilos de cocaïne.

René L'Héroult, de Saint-Jovite, n'avait pas de casier judiciaire avant qu'il soit appréhendé à Terrebonne, le 29 novembre, par deux policiers de l'escouade des stupéfiants du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

L'agent Richard Favreau avait été informé que L'Héroult, sans emploi connu, était censé aller chercher de la coke à Terrebonne. Sur place, le policier et son collègue ont vu le suspect mettre la marchandise dans le coffre arrière de son automobile. Ils procédèrent à son arrestation quelques rues plus loin.

Aux policiers, L'Héroult a affirmé qu'il devait aller porter la drogue au centre commercial de Terrebonne et que dans cette affaire, il n'agissait que comme courrier. Il devait recevoir 1000\$ pour ce travail, somme qui n'a jamais reçu.

Conduit devant le juge Beaudoin, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Saint-Jérôme, l'accusé a enregistré un plaidoyer de culpabilité.

La Couronne, représentée par

Me François Brière, et l'avocat de la défense, Me Christian Desrosiers, ont suggéré qu'une peine de six ans et demi soit imposée à L'Héroult.

Le juge Beaudoin a aussi envoyé en prison pour huit et neuf mois, hier, deux barman qui ont vendu des grammes de coke à deux agents doubles de la Sûreté du Québec. Roland Thomas et Patrick Baron étaient de l'emploi du Bar Copain de Saint-Jérôme.

Thomas avait déjà été condamné pour trafic et Baron était en libération conditionnelle.

Par ailleurs, le juge Claude Lamoureux a accédé à la requête de Me Guylaine Aspirot, représentante du ministère public, et a condamné Nathanael Cléophart à sept ans de prison. Trouvé en possession de 2,2 kilos de coke, ce dernier a été arrêté à l'aéroport de Mirabel par la Sûreté du Québec.

Cléophart a dit au juge Lamoureux que la drogue était pour sa consommation personnelle, mais le magistrat ne l'a pas cru.

Enfin, Michael Hajaly, propriétaire des boutiques de vêtements pour hommes du même nom, devra revenir en cour le 15 décembre pour y subir son enquête préliminaire. Arrêté par les membres de l'escouade des mœurs régionale de la SQ à Saint-Jérôme, il est accusé de trafic de coke. Au total, trois chefs d'accusation ont été portés contre lui. La quantité de drogue saisie est minime.

10000 \$ d'amende pour fausse représentation

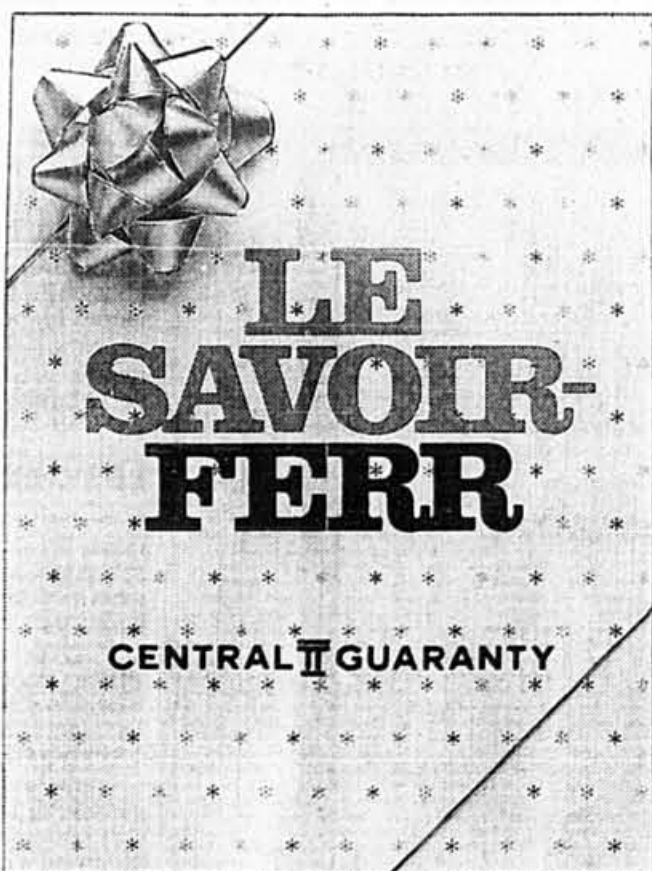
La compagnie 146935 Canada inc, qui faisait des affaires sous la raison sociale de Excel-tech advertising specialties — Les promotions Excel-tech engr — a plaidé coupable hier à des accusations de publicité trompeuse. Elle a été condamnée par le juge Jacques Coderre, de la Cour du Québec, à une amende totale de 10000 \$.

Cette compagnie, selon l'enquête menée par Consommateurs et Corporations Canada, faisait affaire avec de petits marchands. Elle leur offrait la possibilité de gagner des prix, allant du voyage dans le sud à la caméra sans valeur, s'ils achetaient ses articles publicitaires, tels crayons, briquets et agendas.

Entre septembre 1987 et mars 1988, la compagnie a fait de nombreuses fausses représentations au téléphone dans le but de vendre ses articles.

Pour avoir le grand prix, le voyage dans le sud, les marchands devaient acheter ces objets à prix fort. Mais le grand prix n'était jamais attribué. Seuls des petits prix, souvent des objets de peu de valeur, étaient distribués.

SANS FRAIS!
CONSULTATION DE 15 MIN SUR LES FERR!



Un présent de retraite vous attend au Trust Central Guaranty.

C'est la pochette FERR la plus complète jamais offerte gratuitement. Pour obtenir la vôtre, vous n'avez qu'à vous rendre à la succursale Central Guaranty la plus proche de chez vous (adresse ci-dessous).

Le SAVOIR-FERR comprend : un certificat donnant droit, sans engagement de votre part, à une consultation gratuite d'une demi-heure avec un conseiller en FERR; un document d'analyse financière à la retraite pour faciliter votre planification; des prévisions personnalisées pour un FERR; les guides gouvernementaux sur les REER et les FERR; et de l'information sur des services impossibles à trouver ailleurs.

Mais il faut FERR vite. Ces précieuses pochettes FERR sont offertes en nombre restreint. Vous en trouverez à la succursale Trust Central Guaranty près de chez vous!

CENTRAL GUARANTY

COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

MONTRÉAL
5222 Queen Mary Road
486-4737

1130 rue Sherbrooke Ouest
842-8362
2000 rue Mansfield
285-1771

Westmount
4825 rue Sherbrooke Ouest
931-1122
4120 rue Ste-Catherine Ouest
931-7256

POINTE-CLAIRE
317 boul. Brunswick
695-7124

BROSSARD
1155 boul. Rome
466-5522

LAVAL
3035 boulevard Le Carrefour
682-8270

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC
2801 Boulevard Des Promenades
472-9675

Un siècle d'expérience... toute une force!

Enterrement d'un pilote canadien abattu pendant la bataille de Normandie

Agence France-Presse
VIRE, France

Le corps d'un pilote de chasse canadien, tué aux commandes de son appareil le 17 août 1944 et retrouvé le 2 septembre dernier dans un champ de Normandie, a été inhumé hier dans un cimetière militaire britannique, en présence de membres de sa famille et d'un ancien compagnon de vol.

«Je volais en formation avec Miron, lorsque j'ai vu son avion

passer sur le dos puis s'écraser au sol, je suppose qu'il avait dû être touché par la DCA allemande», raconte John Thompson, son compagnon d'escadrille d'alors.

L'avion, un «Typhoon», s'était enfoncé dans le sol en s'écrasant. Grâce au travail de l'association «Les ailes de la victoire» et aux témoignages de l'époque, le lieutenant canadien A.E. Miron, âgé de 25 ans en 1944, repose désormais sous l'une des 799 plaques blanches du petit cimetière militaire de Saint-Charles-de-Percy, dans le Calvados.

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 9 déc. - 13 déc. ou 20 déc.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 11-12 déc. et 18-19 déc.
- Lotus 1-2-3 18-19 déc. et 11-12 jan.
- D BASE III PLUS 16-17 jan. et 25-26 janvier



Autres dates disponibles en novembre et décembre

INTERNATIONAL QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

COUPEZ L'HIVER EN DEUX

EXCLUSIVITÉ TOURBEC

Pas de demi-mesures avec TOURBEC!
Redécouvrez le Sud avec un choix d'hôtels pour tous les budgets-vacances.
L'hiver est un moindre mal.

FT. LAUDERDALE
VOL SEULEMENT
À PARTIR DE 149\$

	PRIX PAR PERS. / BASE DOUBLE / À PARTIR DE		1 SEM		2 SEM			
	1 SEM	2 SEM	1 SEM	2 SEM	1 SEM	2 SEM		
SOSUA	Hôtel Sosua 359\$	469\$	Cita del Sol 339\$	449\$	Radisson 499	769	Villa Tranquila 299	369
SANTO DOMINGO	Playa Real 439	589	Punta Garza 379	489				
CANCUN	Costa del Mar 399	499	Las Perlas 399	599	Plaza Caribe 389	549	Vol seulement 269	
ACAPULCO	Los Arcos 359	439	Ukae Kim 399	529	Romano Palace 379	579	Vol seulement 279	
COSTA RICA	Villa Del Roble 509	659	Embassador 459	599				
MARGARITA	Bellavista 499	749	Hôtel For You 349	539				
VENEZUELA	Club Lecheria 369	499	Puerto Morro 449	559 ⁽¹⁾				
FLORIDE	Miami-Concorde 289	409	FLL-Horizon 329	459				

Taxes et frais de service hôteliers en sus de 137 à 187\$. Nombre de places limité, pour les conditions de réservation et d'annulation, consultez-nous. (1) Base 4 pers.

PERMIS DU QUÉBEC: Métro Berri 288-4455, Métro Peel 499-9930, Métro McGill 842-1400, Métro CDN 342-2961, Rosemont 593-1010, Laval 662-7555, St-Lambert 466-4777, Sherbrooke (819) 563-4474, Ligne téléphonique sans frais: 1-800-361-3709

SPEC Electronique Dumoulin

VIDÉO VHS HQ



VTM-123
• Programmable à l'écran
• Télécommande
• Garantie 2 ans (pièces)
• Disponible en version Hi-Fi à 499\$ (VTF-320)

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

NOËL CHEZ BOVET

À Noël, l'endroit par excellence pour magasiner c'est Bovet. L'ambiance est agréable, le choix est formidable. Nous avons tout un choix de cadeaux qu'il aimera sûrement. Voyez vous-même:

Chemise de toilette Arrow	34\$ et plus
Chemise sport à manches longues	40\$ et plus
Vestes sport boutonnée	70\$ et plus
Chandail	65\$ et plus
Débardeur	36\$ et plus
Pyjama et chemise de nuit	35\$ et plus
Robe de chambre et ensemble de nuit	90\$ et plus
Gants doublés	38\$ et plus
Pantoufles en peau de chèvre	30\$ et plus

Nous avons également une sélection de chapeaux, casquettes, cravates, chaussettes, ceintures et foulards.

Voyez également nos vêtements d'été pour ceux qui iront dans le sud.

Et vous pouvez, de plus, lui offrir un certificat-cadeau Bovet en coupures de 25\$, 50\$ ou 100\$

Bovet

4475, boul. Métropolitain Est • Cours Mont-Royal • Galeries d'Anjou • Centre Rockland • Centre Fairview Pointe-claire • Carrefour Laval • Carrefour Angrignon • Promenades St-Bruno

*MAGASINS OUVERTS JUSQU'À 21H00 À PARTIR DE 11 DÉCEMBRE

1900000\$

APPROX.

SAMEDI

S.E.L.E.C.T.

C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

loto-québec



Les travaux de Jeff Turner constituent un développement majeur selon Bruce Downey, directeur du département de sciences animales de l'université McGill, Wendell Joyce, directeur de la ferme expérimentale du collège MacDonald et Gordon Beaulieu, responsable du troupeau de vaches.

Des vaches pourraient devenir de véritables usines de fabrication de médicaments rares

BENOÎT CHAPDELAINÉ

■ L'insuline, des protéines et de nombreux produits pharmaceutiques seront bientôt disponibles dans le lait de vache, rapporte une équipe de chercheurs de l'université McGill qui a réussi à fabriquer du lait en laboratoire.

« D'ici deux ans, vous allez voir apparaître des producteurs de lait qui se spécialisent dans la lactose, les hydrates de carbone et toutes sortes de protéines », prédit Jeff Turner, un généticien spécialisé en sciences animales à la ferme expérimentale du collège MacDonald de l'université McGill, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Les chercheurs essayaient depuis trois ans d'isoler et de cultiver en laboratoire les cellules responsables de la fabrication du lait, mais celles-ci s'éteignaient après deux semaines. Ils ont finalement réussi leur opération en ajoutant aux cellules des gènes « d'immortalité » importés des États-Unis. Résultat: des millions de cellules produisent maintenant une quantité infime de lait en laboratoire et on commence à

comprendre leur mécanisme de reproduction.

« Nous avons fait une biopsie de la glande mammaire de la vache, résume Jeff Turner, puis nous avons fait évoluer un échantillon de cellules dans un milieu de culture. Nous avons réussi à conserver ces cellules depuis maintenant plus de 400 jours, et elles se reproduisent. »

Ce procédé unique au monde est breveté depuis deux mois aux États-Unis et au Canada, rapporte Jeff Turner.

Une fois les cellules clairement identifiées et reproduites en grand nombre, les chercheurs comptent leur ajouter des gènes d'insuline ou des substances médicamenteuses très rares, par exemple contre l'hémophilie ou les problèmes cardio-vasculaires, et injecter le tout dans des embryons de vaches.

« Les gènes vont se transmettre de génération en génération, explique Jeff Turner, puisqu'ils vont faire partie de la composition chimique de base de la vache. Ce seront des animaux transgéniques. »

Il n'y aura plus ensuite qu'à iso-

ler l'insuline ou le médicament du lait de la vache et des médicaments fort coûteux à développer en laboratoire auront maintenant un animal comme usine de fabrication.

« L'imagine très bien des fermiers qui vont aller porter le lait avec de l'insuline à la compagnie pharmaceutique du coin », dit Jeff Turner, qui collabore présentement avec des entreprises américaines fortement intéressées par le développement de ses travaux.

« Maintenant que nous connaissons ces cellules, poursuit-il, les possibilités sont illimitées », dit-il encore, en rejetant toutefois l'idée que le lait lui-même soit un jour fabriqué industriellement en laboratoire.

Les chèvres pourraient bien faire partie des prochains cobayes, rapporte Jeff Turner, puisqu'elles parviennent à maturité plus vite et ont des grossesses moins longues que les vaches.

Les Britanniques ont réussi des travaux importants chez les moutons, mais n'ont pas réussi à reproduire les cellules en laboratoire comme l'ont fait les chercheurs de McGill avec les vaches.

VÊTEMENTS MASCULINS DE DESIGNER

Pour répondre à la demande

30 % DE RABAIS

sur des vêtements sélectionnés,
à prix déjà réduits
par le manufacturier.

3 JOURS SEULEMENT
LES 7-8-9 DÉCEMBRE

Meritas vous offre des vêtements masculins de couturiers de réputation internationale avec rabais de 30 à 40% durant toute l'année.

meritas

POUR LES CADEAUX DES FÊTES

MONTRÉAL
6170, boul. Métropolitain est
(à l'est de la rue Lacordaire)

SAINT-HYACINTHE
1380, boul. Choquette

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
de 8 h 30 à 17 h
JEUDI et VENDREDI de 8 h 30 à 21 h
SAMEDI de 8 h 30 à 17 h.

Nouveau système de télécommunications à la police de la CUM

MARCEL LAROCHE

■ Le tout nouveau système informatisé de télécommunications intégrées du Service de police de la CUM, est une technologie des plus modernes qui devrait faciliter toute intervention policière sur le territoire de l'île de Montréal.

C'est ce qu'a affirmé M. Michel Hamelin, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, qui a assisté hier à l'inauguration officielle du S.I.T.I. dans les nouveaux locaux du centre de télécommunications, au quartier général de la police de la CUM. Ce système a coûté 38 millions \$.

En présence de l'ingénieur Alain Tonthat, directeur de ce projet, et des principaux intéressés qui ont travaillé de près à l'implantation de ce nouveau système de communications, M. Hamelin s'est réjoui de ce que le S.I.T.I. remplace graduellement, d'ici juin 1990, l'actuel système de communications datant de 1963 et devenu désuet.

M. Alain Saint-Germain, directeur du SPCUM, a souligné que le nouveau système de télécommunications intégrées mis à l'épreuve depuis le 5 novembre deviendra vite un outil de travail indispensable pour tous les policiers. Tout en vantant les avantages de cette nouvelle technologie à la fine pointe du modernisme, le directeur Saint-Germain a noté que le centre d'urgence «911» et le centre de répartition des appels fonctionnaient avec des civils, ce qui laisse les tâches strictement policières à une soixantaine de policiers.

Dès que l'installation graduelle des terminaux mobiles sera complétée dans 425 véhicules de patrouille, en juin 1990, le S.I.T.I. utilisera 25 canaux de radio grâce à 75 émetteurs installés à cinq emplacements et 100 récepteurs satellites installés à 11 endroits.

Piscines olympiques: d'autres débrayages à prévoir?

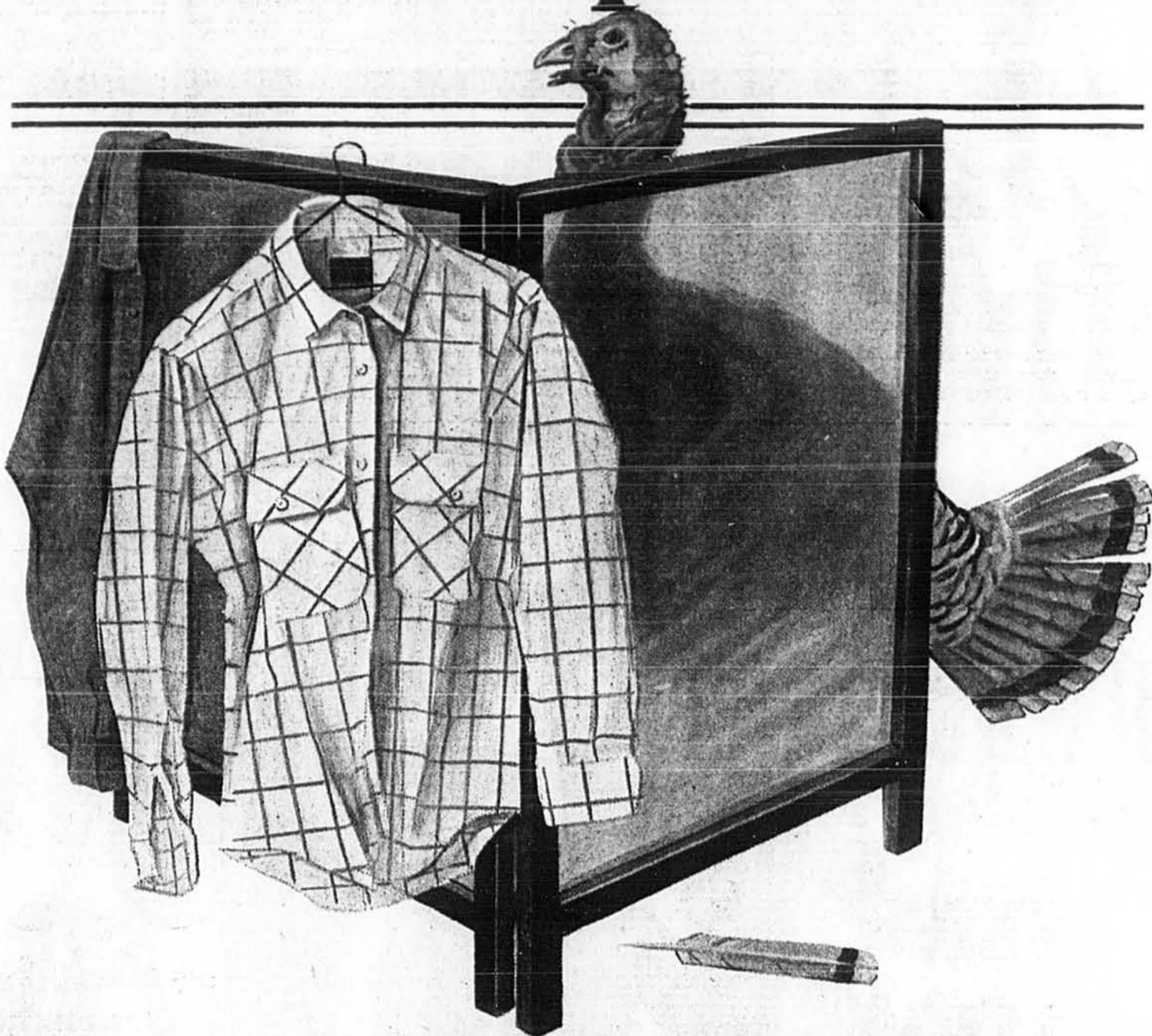
CONRAD BERNIER

■ Selon le conseiller syndical et porte-parole des 75 employés des piscines olympiques, Réal Daoust, il est absolument inacceptable que la Régie des installations olympiques refuse aux 25 employés permanents des piscines ce qu'elle accorde déjà, comme bénéfices marginaux, aux 50 autres employés syndiqués qui y travaillent occasionnellement.

«Les permanents n'ont aucun congé de maladie, aucun congé férié à part ceux prévus par la loi. Quant à leurs vacances annuelles, elle ne représentent que quatre p. cent du salaire alors que celles des occasionnels équivalent à huit p. cent du salaire.»

«La RIO, explique Réal Daoust, estime que les employés permanents des piscines olympiques sont trop payés. Elle commet toutefois l'erreur de comparer les salaires de ces derniers à ceux des employés des piscines de villages ou de petites villes en situation de faillite.»

Pour se pavaner



C'est beaucoup plus que des vêtements de travail.

Les chemises Denver Hayes... quelle allure!

Ces superbes chemises en serge sont réputées pour leur qualité et la perfection de leur coupe... tout comme celle d'une chemise de ville. À porter fièrement seule, sous un pull ou sous une veste. Imposante gamme de couleurs mode. C'est le cadeau idéal pour celui ou celle qui aime se pavaner. Hommes: P à 2TG et ME à 2TGE/Femmes: P à TG.

Hommes \$29.99 Femmes \$29.95

Chemises en chambray Manches longues \$29.99



965 Curé Labelle Laval, Québec
Tél.: (514) 687-8817
814 Place Trans-Canada Longueuil, Québec
Tél.: (514) 648-5014
7056 St-Hubert Montréal, Québec
Tél.: (514) 747-4414

7581 boul. Newman Montréal, Québec
Tél.: (514) 364-5877
1430 Ste-Catherine ouest Montréal, Québec
Tél.: (514) 674-1585
420 Des Lauréatides Pont-Viau, Laval, Québec
Tél.: (514) 888-4206

183 boul. Hymus Pointe-Claire, Québec
Tél.: (514) 694-3422
7373 Langelier St-Léonard, Québec
Tél.: (514) 254-9995
3451 Masson Montréal, Québec
Tél.: (514) 593-1719

1430 boul. Mgr Langlois Valleyfield, Québec
Tél.: (514) 371-6461
375 boul. Taschereau Greenfield Park, Québec
Tél.: (514) 871-3750
908 Ste-Catherine est Montréal, Québec
Tél.: (514) 499-1161

1354 boul. Moody Terrebonne, Québec
Tél.: (514) 471-1199
3264 Côte Vertu (Le Bazaar) St-Laurent, Québec
Tél.: (514) 337-0818
2855 King ouest Sherbrooke, Québec
Tél.: (819) 564-1998

COMPUTENTRE

GREENFIELD PARK 672-0020

SPÉCIAUX DE NOËL

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE 1989 OU ÉPUISEMENT DES STOCKS, AU MAGASIN GREENFIELD PARK SEULEMENT.

OUVERTURE
LUNDI au MER.: 9H00 à 18H00
JEUDI et VEN.: 9H00 à 21H00
SAMEDI: 9H00 à 17H00
TOUS LES SOIRS 2 SEMAINES AVANT NOËL.

**IBM PS/2™
Modèle 25**

512 Ko mémoire vive
1 lecteur 720 Ko, 3.5"
Clavier étendu français ou anglais
Microprocesseur 8086 (8MHz)

Avec MONITEUR MONOCHROME
RÉGULIER 1990 \$ **1495 \$** ÉCONOMIE 495 \$

Avec MONITEUR COULEUR
RÉGULIER 2480 \$ **1795 \$** ÉCONOMIE 665 \$

IMPRIMANTES:

IBM Proprinter II (4201-2 / 9") 240 CPS 549 \$
IBM Proprinter II XL (15") 240 CPS 769 \$

SOURIS IBM 120 \$

**IBM PS/2™
Modèle 30 286**

20 Mo disque rigide
1 Mo mémoire vive
1 lecteur 1.44 Mo, 3.5"
Clavier étendu français ou anglais
Microprocesseur 80286 (10MHz)

Avec MONITEUR MONOCHROME
RÉGULIER 3875 \$ **2895 \$** ÉCONOMIE 980 \$

Avec MONITEUR COULEUR IBM
Modèle 8512, 14" (résolution moyenne)
RÉGULIER 4355 \$ **3245 \$** ÉCONOMIE 1110 \$

Modèle 8513, 12" (haute résolution)
RÉGULIER 4810 \$ **3445 \$** ÉCONOMIE 1185 \$

Le système personnel 2 d'IBM vient avec la qualité et la fiabilité que vous anticipez d'IBM

Partenaire commercial

COMPUTENTRE
LES GALERIES TASCHEREAU ANNEXE
827 Boul. Taschereau, Greenfield Park
672-0020

Plusieurs autres spéciaux de Noël en magasin.

* IBM est une marque déposée et PS/2 est une marque de commerce d'INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION.



CCD-F35 - Camescope Handycam 8 mm avec sensibilité supérieure aux éclairages de faible intensité

■ Objectif zoom motorisé à rapport 6 : 1 avec macro
■ Obturateur à vitesse variable ■ Éclairage minimum de 4 lux ■ Mise au point automatique à travers l'objectif
■ Fonction affichage-écran ■ Niveau de blanc automatique à travers l'objectif ■ Commutateur d'angle bas

MALLETTE EN PRIME 1299\$

CCD-F50 - Camescope Handycam 8 mm avec objectif zoom à rapport 8 : 1

■ Objectif zoom motorisé à rapport 8 : 1 avec macro
■ Obturateur à vitesse variable ■ Éclairage minimum de 4 lux ■ Mise au point automatique à infrarouge ■ Niveau de blanc automatique linéaire ■ Ouverture/fermeture en fondu ■ Borne d'ENTRÉE SORTIE directe AV

MALLETTE EN PRIME 1499\$
Rég. 1699\$ pour

CCD-F70 - Camescope Handycam 8 mm à haute performance avec superposition de 4 pages

■ Objectif zoom motorisé à rapport 8 : 1 avec macro
■ Superposition numérique de 4 pages à capacité de déroulement ■ ARRÊT SUR IMAGE/RENTREMENT PAR IMAGE ultra-net ■ Obturateur à vitesse variable ■ Éclairage minimum de 4 lux ■ Ouverture/fermeture en fondu ■ Borne d'ENTRÉE SORTIE directe AV

MALLETTE EN PRIME 1699\$
Rég. 1899\$ pour

SONY UN BONI HANDYCAM DE SONY

ACHETEZ UN CAMESCOPE HANDYCAM CCD-F35 CCD-F50 OU CCD-F70 DE SONY ET RECEVEZ CETTE MALLETTE DE LUXE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.*

Handycam Video 8



AUDIOTRONIC

368, rue Sainte-Catherine (près de la rue Bleury)

861-5451/5452



Abus sexuels: un comité des évêques émettra des directives

JULES BELIVEAU

Les évêques catholiques canadiens ont mis sur pied un comité chargé d'élaborer des directives pouvant aider les diocèses aux prises avec des cas d'agressions sexuelles commises par des religieux et des membres du clergé. Ce comité sera présidé par l'évêque du diocèse de Gatineau-Hull, Mgr Roger Ebacher. C'est le Conseil permanent de la Confé-

rence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) qui a pris la décision de mettre sur pied un tel comité, donnant ainsi suite à une recommandation formulée lors de la dernière assemblée plénière annuelle de l'épiscopat canadien, en octobre dernier.

Le président de la CÉCC, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, a souligné que le comité n'a pas pour mandat d'effectuer une nouvelle enquête sur des cas

particuliers, ni de faire une étude en profondeur sur la nature et les causes des agressions sexuelles, ni de doubler le travail que font déjà certains diocèses relativement à ce problème.

Le comité, a précisé Mgr Lebel, est plutôt chargé d'élaborer des directives en vue d'aider les diocèses du Canada à soutenir les victimes des outrages sexuels et leur famille, à réhabiliter les abuseurs et à considérer leur avenir.

Le président de la CÉCC souhaite que les catholiques canadiens aident l'évêque de leur diocèse à faire face à des cas particuliers d'agressions sexuelles commises par des membres du clergé. Il formule également le vœu que, de façon générale, les fidèles se joignent à d'autres personnes afin de chercher à enrayer les causes des outrages sexuels affligeant des groupes aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Église.

Mount Cashel: tout était rentré dans l'ordre en 1977?

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Le juge Samuel Hughes a pris connaissance, hier, d'une lettre écrite en 1977 par le sous-ministre de la Justice de l'époque, M. Vincent McCarthy, demandant à la police de mettre fin à son enquête sur des agressions sexuelles à l'orphelinat Mount Cashel.

«A la lumière des mesures prises par les Christian Brothers, l'intervention de la police n'est plus nécessaire dans cette affaire», disait la lettre, adressée au directeur de la police, M. John Browne.

M. McCarthy, qui est aujourd'hui décédé, avait auparavant lui-même reçu une lettre du frère Gabriel McHugh, supérieur des Christian Brothers au Canada. Cette lettre, datée de 1976, a été lue devant la commission par l'avocat Clay Powell.

Le frère McHugh apprend au sous-ministre que le frère Allan Ralph a été transféré de Mount Cashel à Emmanuel Convalescent Foundation, d'Aurora en Ontario.

«C'est l'opinion des médecins que le frère (Allan Ralph) a besoin de soins psychiatriques. Il aura probablement besoin de traitements pendant trois à cinq mois.»

Réunion

Le frère McHugh annonce également que le frère Edward English a subi des examens pendant trois jours à House of Affirmation, à Warwick au Massachusetts, et qu'il aura besoin de traitements pendant six mois.

En terminant sa lettre, le frère McHugh rappelle la réunion de décembre 1975 entre lui-même, McCarthy et le frère Dermott Nash, directeur des Christian Brothers à Terre-Neuve.

«Je vous remercie sincèrement d'avoir fourni au frère Nash et à moi-même la chance de discuter avec vous de la situation à Mount Cashel, écrit-il. J'apprécierai des nouvelles de votre part lorsque vous le jugerez à propos.»

En 1975, la police avait fait enquête à Mount Cashel, interrogeant 26 pensionnaires, mais elle n'avait porté aucune accusation.

Ces accusations ont été portées tout récemment contre neuf religieux et anciens religieux des Christian Brothers, dont les frères Ralph et English.

Des employés de bureau au ministère de la Justice, dans les années 70, ont témoigné devant la commission, hier, mais aucun d'entre eux n'a pu établir si le ministre de la Justice du temps, M. Alex Hickman, était au courant des lettres qui viennent d'être rendues publiques.

M. Hickman est aujourd'hui juge en chef de la Cour suprême de Terre-Neuve et président de la commission d'enquête sur l'affaire Donald Marshall, en Nouvelle-Ecosse.

Marshall a passé 11 ans en prison pour un meurtre qu'il n'avait pas commis, celui de Sandy Seale, à Sydney, en 1971.

Me Powell, qui est avocat de la commission Hughes, a fait savoir que le frère McHugh témoignera, la semaine prochaine, sur sa rencontre de 1975 avec M. McCarthy.



toyville

NE MANQUEZ PAS NOTRE

HÂTEZ-VOUS DE PROFITER DE NOS RABAIS EXCEPTIONNELS!

RABAIS JUSQU'À

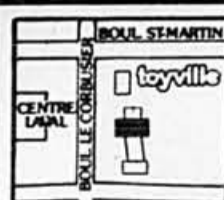
50% DE LIQUIDATION

Voici un bref aperçu des rabais qui sont offerts sur des centaines d'articles :

- Train turbo le plus rapide du monde de Tyco 517-417 Cour. 68,88\$ Réduit **39,99\$**
- Ens. à colorier avec crayons et lettres 564-716 Cour. 18,88\$ Réduit **12,99\$**
- Lutteurs élastiques de la WWF 565-630 Cour. 12,49\$ Réduit **6,99\$**
- Base de défense «Army Gear» 783-977 Cour. 29,99\$ Réduit **14,99\$**
- Figurines «Bionic Six» Les bons et les méchants 499-574 Cour. 5,99\$ Réduit **1,99\$**
- Figurine d'action avec arme G.I. Joe Cobra 497-495 Cour. 7,99\$ Réduit **3,99\$**
- Magie-Plume de Hasbro 773-309 Cour. 9,88\$ Réduit **2,99\$**
- Copains froufrous de Fisher Price 958-629 Cour. 12,99\$ Réduit **6,99\$**
- Ens. de 4 C.U.T.I.E. 582-585 Cour. 1,99\$ Réduit **39¢**
- Figurines «Pee Wee Herman» 686-543 Cour. 7,99\$ Réduit **3,99\$**
- Ornaments d'arbre de Noël 735-746 735-738 735-720 Cour. 8,99\$ Réduit **4,49\$**
- 35 petites ampoules de couleurs variées 902-312 Cour. 7,99\$ Réduit **3,99\$**

HÂTEZ-VOUS PENDANT QU'IL EN RESTE!

Ne manquez pas notre solde de liquidation de jouets.



1545 boul. Le Corbusier
Laval, P.Q.
H7S 1Z3
(514) 688-8833
Heures: lun.-mer.: 9h30 - 18h00
jeu.-ven.: 9h30 - 21h00
samedi: 9h00 - 17h00



4625 boul. Jean Talon E.
St-Leonard, P.Q.
H1S 1K3
(514) 374-6680
Heures: lun.-mer.: 9h30 - 19h00
jeu.-ven.: 9h30 - 21h00
samedi: 9h00 - 17h00



345 boul. Taschereau
Greenfield Park, P.Q. J4V 2H7
(514) 465-3857
Heures: lun.-mer.: 9h30 - 18h00
jeu.-ven.: 9h30 - 21h00
samedi: 9h00 - 17h00

Certains articles sont offerts en quantité limitée.

Le choix en magasin peut varier.



Chaque année, les ventes de voitures de démonstration attirent une foule de clients!
Pour l'année 1989, nous nous excusons auprès de nos futurs clients:

IL NE NOUS RESTE QUE 3 VÉHICULES À VOUS OFFRIR

Profitez-en vite!

- AUDI 90, automatique, 4 700 km. Carte Audi nov. 92.
- AUDI 100 automatique, 3 700 km. Carte Audi nov. 92.
- AUDI 200 automatique, 1 200 km. Carte Audi nov. 92.

Contactez Denis Fiset.



5441, rue St-Hubert
LAURIER **274-5471**

L'ACADÉMIE LAURENTIENNE VAL-MORIN, Québec



POUR VOTRE ENFANT D'ABORD

À VAL-MORIN, À 45 MINUTES DE MONTRÉAL

SITUÉE SUR LE SITE DU CAMP EDPHY

ACADÉMIE LAURENTIENNE
 Une école privée mixte
 Internat (5 jours) et externat
 Transport hebdomadaire à destination de Laval, Montréal et la Rive-Sud

Reconnue pour fins de subvention par le M.E.O.
 À caractère international (membre de l'Association des écoles internationales)

AU PROGRAMME
 Concentration sportive et culturelle
 Programme scolaire complet

L'anglais, langue seconde, durant les périodes d'activités
 Le sport, le plein air, la culture

NIVEAUX OFFERTS EN 1990-91
 Primaire: 4e, 5e et 6e
 Secondaire: I, II et III
 Portes ouvertes tous les dimanches (de 13 h à 16 h). Téléphoner pour savoir l'itinéraire.

Plusieurs places disponibles au primaire
 Nous acceptons les candidatures pour divers postes (soumettre un curriculum vitae, s.v.p.)

POUR OBTENIR UNE BROCHURE, TÉLÉPHONER AU 1 (514) 669-9068

ACADÉMIE LAURENTIENNE

EXAMENS D'ADMISSION LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1989

EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1990
 TÉLÉPHONER AU 1 (514) 322-2913 et demander Mme Francine Vachon

Me Jean-Marc Béliveau radié provisoirement du Barreau

YVES BOISVERT

■ L'ancien chef de l'Union nationale, Me Jean-Marc Béliveau, ne peut plus pratiquer le droit au Québec et ce, jusqu'à ce que le comité de discipline du Barreau du Québec ait fini d'étudier les plaintes d'abus de confiance qui pèsent contre lui.

Dans une décision unanime, les trois membres du comité de discipline du Barreau ont jugé que les infractions reprochées à Me Béliveau sont à ce point graves qu'il est nécessaire, pour protéger le public, de le radier immédiatement (mais provisoirement) du Tableau de l'Ordre des avocats.

Le syndic adjoint, Me Jean-Paul Michaud, reproche à Me Béliveau de s'être servi de son titre d'avocat pour abuser de la confiance de dizaines de personnes afin de leur soutirer des emprunts de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Me Béliveau, dont les activités concomitantes d'avocat et d'homme d'affaires ne réussissent pas à merveille, avait recouru à des prêts personnels pour financer ses entreprises. Il recrutait le plus souvent ses prêteurs chez des gens pour qui le titre d'avocat était une garantie d'honnêteté. « Pour moi, l'avocat c'est celui qui était assis dans le premier banc à l'église », avait déclaré une préteuse trompée.

Béliveau recrutait aussi volontiers ses prêteurs chez les personnes âgées, dont plusieurs n'ont pas hésité à lui confier leur « bas de laine ». Il s'agissait le plus souvent de personnes qui n'entendaient rien au droit ou à la finance et à qui il faisait miroiter des profits faramineux.

Ceux qui ont revu leur argent ont dû entamer des procédures judiciaires ou talonner l'ex-politicien. Plusieurs attendent encore.

Pour obtenir l'argent désiré, Béliveau avait recouru à un stratagème infailible: il était sur « un gros dossier » qui allait rapporter beaucoup d'argent, mais il manquait de liquidités pour mener l'affaire à bien, et c'est pourquoi il acceptait d'emprunter à un taux supérieur aux banques.

Plusieurs personnes amenaient de l'eau au moulin de Me Béliveau. Son associé, Me Claude Rousseau, qui animait une émission sur les ondes de CKVL jusqu'en août dernier, amenait des investisseurs à l'ex-politicien.

L'ancien chef de la très catholique Union nationale était acoquiné à Mme Carmen Loranger, directrice de l'Association des chercheurs en sciences cosmiques, un groupe de croissance personnelle à la recherche de l'« Homme intégral... » Mme Loranger, selon des témoignages recueillis par *La Presse*, invitait ses « clients », à la fin des séances de thérapie de week-end, à venir profiter d'une « occasion d'affaires »: un prêt à Me Béliveau qui devait rapporter gros.

Aujourd'hui, les quatre entreprises de Me Béliveau (Mad Dog Burger, Courtage Can-am, Promitech et Sécurix) frôlent la banqueroute. Me Béliveau possède 135 dans un compte de banque et 2500\$ dans un autre. Il ne possède aucun immeuble, automobile, bijou ou oeuvre d'art. L'avocat prétend être propriétaire d'un terrain à Victoriaville, mais il n'a aucun titre clair.

Bref, Jean-Marc Béliveau est sans le sou.

Fido mange un canapé !



Canapé MARBACKA 595 \$.
Table basse LACK 70 \$.
Lampe SEFYR / ZIRKON 78 \$.

Fido ne saute que sur les canapés de très bon goût. Comme tous les fins connaisseurs, vous découvrirez chez IKEA des meubles de salon absolument exquis.

IKEA a tout ce qu'il vous faut. Pour la réception, la maison, les cadeaux.


Tout pour un Noël dans la plus pure tradition.

Mais en plus drôle, plus original, plus frais. À des prix qui vous mettront l'eau à la bouche.

Noël traditionnel mais pas trop.



9191, boul. Cavendish (sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne, direction sud) Ville Saint-Laurent. Tél.: 738-2167.

HEURES D'OUVERTURE: du lun. au mer. 11 h à 18 h, jeu. et ven. 11 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h. 

DE GRANDES ORGUES QUI CHATOUILLENT LE CIEL

ENCORE UNE FOLIE
D'ALEXIS

La Place Alexis Nihon ouvre tout grand ses yeux. Superbement décorée. Une féerie jamais vue à Montréal. Des mélodies de tous les Noëls du monde. Avec des grandes orgues étincellantes de lumières et de chansons.

Des tambours, des flûtes, des mirlitons. Des figurines grandeur nature, troubadours de vos rêves d'enfant. Alexis le Lion vous invite à la fête! Vous pouvez même amener vos enfants.

PLACE
Alexis Nihon

C.M. MICHAUD EN FAILLITE!

JUSQU'À **60%** DE RABAIS SUR LES PRIX C.M. MICHAUD jusqu'à écoulement de l'inventaire

UN INVENTAIRE DE PLUSIEURS MILLIONS

A LIQUIDER À TOUT PRIX!

C'EST LA PLUS GRANDE VENTE DE LIQUIDATION DE FAILLITE DE L'HISTOIRE DE LA BIJOUTERIE AU QUÉBEC.

Des bijoux de **20\$ à 3000\$**. Grand choix d'alliances, bagues à diamants, joncs, chaînes en or et en argent, boucles d'oreilles à diamants,

bijoux mode signés Christian Dior et Puccini etc...
Manquez pas ça!



PROFITEZ-EN POUR ACHETER VOS CADEAUX



Une seule adresse

937 rue Bélanger

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic

Voyez grand.

2000 OFFRES d'emploi / sem. 2 000 autos et camion / sem. 12 000 adresses / sem. (res.) 3 000 000 pi. / sem. (comm.) Dans les annonces classées de La Presse, il s'en trouve vraiment des affaires. Voyez grand!! 285-7111.

Longueuil sommée de rembourser une coopérative d'habitation pour la vente d'un terrain contaminé

PIERRE BELLEMARE

■ L'administration-longueuilloise du maire Roger Ferland est sommée de rembourser la coopérative d'habitation Les Consorts pour la vente d'un terrain de près de 80 000 \$, que la ville a cédé après avoir été informée par le ministère de l'Environnement que ce terrain était contaminé de créosote pouvant affecter la nappe phréatique, donc impropre à la construction résidentielle.

Me Michèle Lefebvre, l'avocate de la coopérative, a aussi inclus dans sa plainte, déposée devant la Cour Supérieure à Longueuil, un remboursement des dommages qu'on estime à 155 000 \$.

«Les retards dans les travaux de construction de la tour d'habitation de douze logements, devant être complétés le mois dernier, impliquent mensuellement des dépenses importantes, sans compter qu'ils portent préjudice aux familles membres de la coopérative», signale Cécile Bonin, chargée de projet de la coopérative.

«Ces personnes demeurent présentement dans des logements exigus au Domaine des Vignobles et ne pourront habiter la nouvelle coopérative avant au moins six mois», ajoute Mme Bonin.

Le terrain contaminé de Lon-

gueuil, à l'intersection de Champlain et Nobert, a été vendu le 13 juillet 1989 à la coopérative. «Mais un mois plus tôt, la ville était avisée que ce terrain était contaminé. Le 3 août, la coopérative devait cesser ses travaux de construction, après avoir reçu la confirmation de l'Environnement que le sol renfermait des produits contaminants», précise Me Lefebvre.

Un dossier chaud

L'administration Ferland a d'ailleurs elle-même ordonné l'interruption des travaux de construction au début d'août, au tant sur le terrain de la coopérative que sur les chantiers de la Société québécoise d'habitation, où deux tours de 24 logements pour personnes âgées sont quand même contruites, «malgré le taux élevé de contamination», observe Mme Bonin.

Ce quadrilatère, où il a été nécessaire d'excaver un réservoir rempli de créosote et de chlorophénols, l'été dernier, est situé à proximité du Collège français, d'une école élémentaire et d'un parc d'amusement, assorti d'une piscine publique.

Me Lefebvre s'inquiète «du silence mystérieux observé par l'administration Ferland sur ce problème» et se dit extrêmement déçu du «manque de moralité

dont a fait preuve Longueuil, en vendant un terrain à une coopérative d'habitation, en sachant pertinemment que ce terrain venait d'être jugé dangereux par l'Environnement».

«Selon l'action déposée au Palais de justice de Longueuil, la contamination de l'eau et du sol constitue un vice caché, dont la ville connaissait l'existence, avant de procéder à la vente. Deux mises en demeure ont été adressées à Longueuil, depuis le début de septembre. Mais la coopérative n'a reçu aucune réponse écrite confirmant les intentions de la ville qui, dit-on, seraient de trouver un règlement hors-cour».

Cependant, l'administration Ferland a aussi intenté une poursuite contre la compagnie Dmtar, qui a acquis les terrains contaminés de l'ex-firme J.-J. Séguin, qui s'est spécialisée, au milieu du siècle, dans le traitement du bois. D'où l'abondance de créosote et la présence d'un réservoir de créosote dans le sol, un réservoir découvert et vidé l'été dernier par Sanivan.

Quant au maire Ferland, il s'en remet au service du contentieux, dirigé à Longueuil par Me Claude Séguin. Un conseiller a indiqué enfin que les «rapports qu'on a reçus ne sont pas alarmants au point d'empêcher l'installation de familles sur ces terrains».

Matières dangereuses: le Service des incendies de Montréal réévalue ses stratégies

■ Après avoir pris un an à la préparation de cours de procédure d'intervention dans le cas d'incendies de matières dangereuses, le Service de protection des incendies de Montréal s'appliquera en 1990 à former un groupe d'intervention contre ces matières et à réévaluer ses «stratégies et tactiques de combat».

C'est ce qu'a promis de réaliser, hier, l'état-major du SPIM appelé à présenter son plan d'action et à défendre son budget 1990 de 116 millions \$ «quatre millions de plus que ce qui avait été consenti en 1989) devant la Commission permanente du développement communautaire de Montréal.

C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, le SPIM a dressé sur le territoire de Montréal un répertoire d'industries à risques, fabricantes de produits toxiques pour identifier les produits, leur localisation, les mesures de prévention interne.

Le SPIM s'engage à élaborer des plans d'intervention pour combattre de tels incendies. Au même titre le SPIM, par la visite de ses inspecteurs dont le nombre sera augmenté cette année, estime avoir fait son devoir en relevant le nombre et la dangerosité de bâtiments vacants au Bureau d'habitation et de développement urbain de Montréal qui, techniquement, doit aviser les propriétaires des dangers que représentent leurs bâtisses inoccupées.

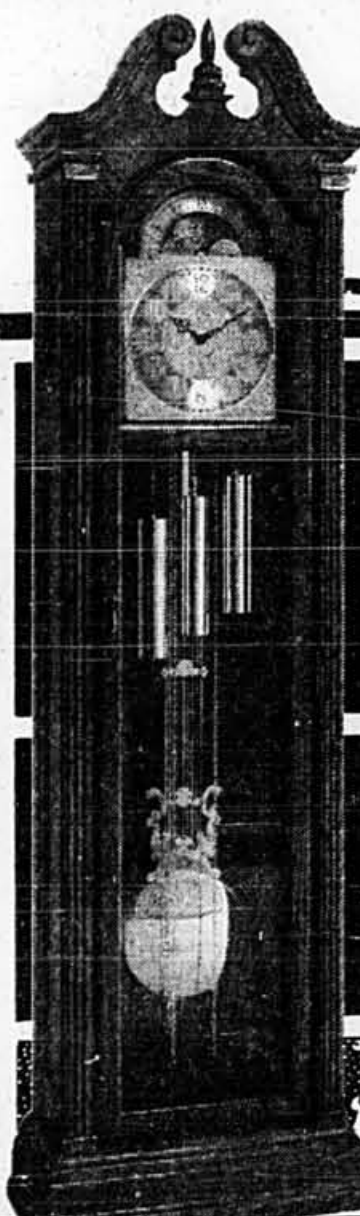
Le directeur du service, Raymond Therrien, a par ailleurs indiqué que le SPIM s'appretait à prendre le virage technologique avec un système informatisé de répartition des appels et la mise en application des premières recommandations informatisées de la lutte aux incendies. Au surplus, le service songe à établir des routes d'urgence prioritaires où la signalisation des feux de circulation des rues qu'emprunteraient les pompiers pourrait être modifiée selon les urgences.

Par ailleurs, le service comptera cinq nouvelles autopompes géantes munies de réservoir de mousse, quatre nacelles élévatoires de 27 mètres, une super-nacelle de 50 mètres et un poste de commandement mobile «ultra-moderne», dit-on.

Avec sensiblement le même effectif (1775 pompiers) mais auquel on prévoit ajouter d'ici la fin de 1990 plus d'une centaine de recrues (embauche prévisionnelle) pour pallier les retraites, le SPIM va entreprendre sa phase finale des inspections préventives. D'ici la fin de l'année, les pompiers auront reçu près de 11 000 plaintes de citoyens relativement à la sécurité des logements et des alentours où des rebuts combustibles pouvaient trainer.

Solde de

NOËL



SHEFFIELD

- Mouvement à chaîne importé d'Allemagne de l'Ouest
- Carillon Westminster
- Cadran lunaire
- Enlèvement en cristal

PRIN SPÉCIAL DE NOËL

1699\$ PSMI 2499\$

HORLOGES ANNIVERSAIRE

- Grande sélection d'horloges 400 jours importées d'Allemagne de l'Ouest
- Choix de nombreux modèles
- Pendules cristal Swarovski
- Mélodie Westminster et Ave Maria

a compter de **6495\$**

GALERIE D'HORLOGES

OGILVY Sainte-Catherine et de la Montagne 5e étage 287-7168

la Vente PLACE 333-7214

Le «trou» d'ozone refermé en Antarctique

AP
WASHINGTON

noncé lundi l'administration américaine de des océans et de l'atmosphère.

Le «trou», en réalité un amincissement de la couche d'ozone au-dessus du pôle Sud, avait ap-

proché son niveau record en octobre. Or la couche de ce gaz protecteur a retrouvé son épaisseur normale, a déclaré Walter Komhyr, un responsable de l'administration.

■ L'Antarctique a fermé son trou d'ozone pour cette année, a an-

CENTRE DU RASOIR FINE LAME

30 ans
A VOTRE SERVICE

PHILIPS
Rasoir à cordon électronique HS702
spécial **79⁸⁸**

ENTRETIEN À VIE
à l'achat d'un rasoir électrique (pièces en sus)
3 ANS D'ENTRETIEN
à l'achat d'un appareil électrique (pièces en sus)

BRAUN
Sèche-cheveux silencio P1
spécial **27⁸⁸**

AVANTI
Fer à friser "curl'n go" tube standard de 19mm 619
spécial **19⁸⁸**
disp.: tube de 13mm et 16mm

BRAUN
Rasoir pour dames électrique à cordon LSC
spécial **42⁸⁸**
aussi disp.: modèle rech. LRSC
spécial **54⁸⁸**

salon
Cafetière expresso / cappuccino disp.: noir ou blanc EXB
spécial **104⁸⁸**

BIONAIRE
Humidificateur ultrasonique réservoir de 5.2 litres BT201
spécial **99⁸⁸**

Valable jusqu'au 31 décembre 1989

MONTRÉAL 1241, Carré Phillips 5845, St-Hubert Place Versailles Place Alexis Nihon Centre Rockland Place Vertu Centre Fairview 4232, Wellington Carrefour Angrignon Galerias Dupuis	842-2921 276-3266 354-1040 939-1589 737-0426 334-7140 697-6343 781-5505 384-9706 844-5117	RIVE-NORD Carrefour Laval Centre Duvernay Carrefour du Nord Galerias Rive-Nord Galerias de Terrebonne Galerias Mille Îles Promenades Deux-Montagnes	888-0160 861-5710 431-3434 585-9895 492-6793 437-9178 472-2384	RIVE-SUD Place Longueuil Mail Champlain Promenades St-Bruno Mail Montenach Carrefour Richelieu Centre Rég. Châteauguay Promenades de Sorel Galerias St-Hyacinthe	670-0380 465-9750 653-0474 484-2700 349-1605 692-1183 746-4555 774-1257
---	--	--	--	---	--

25^e

ANNIVERSAIRE

TOYOTA

Trois éditions limitées
25^e anniversaire Toyota,
c'est du jamais vu!

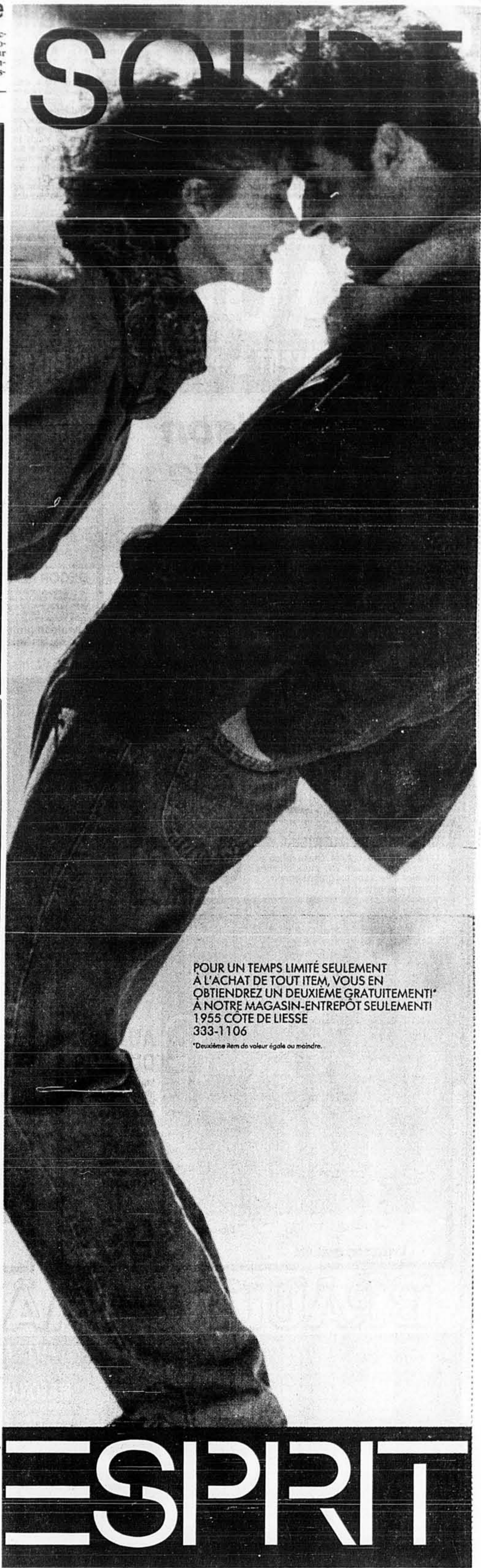


Tercel Coupé DX, édition limitée 25^e anniversaire
Corolla Sedan LE, édition limitée 25^e anniversaire
Camry Sedan LE V6, édition limitée 25^e anniversaire

Faut absolument voir ça!
Mais dépêchez-vous car les quantités sont très limitées.

Les concessionnaires

TOYOTA
de votre région



POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
À L'ACHAT DE TOUT ITEM, VOUS EN
OBTIENDREZ UN DEUXIÈME GRATUITEMENT!
À NOTRE MAGASIN-ENTRÉPÔT SEULEMENT!
1955 CÔTE DE LIESSE
333-1106

*Deuxième item de valeur égale ou moindre.

ESPRIT

La STRSM se méfie du projet de loi menant à la création de l'ORT

PIERRE BELLEMARE

Les dirigeants de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal flairent un piège dans la préparation du projet de loi menant à la création de l'organisme régional de transport (ORT).

« Nous avons déjà approuvé le principe de l'ORT, mais il serait maintenant temps que Québec nous assure que les priorités de la Rive-Sud soient respectées à plus ou moyen terme », commente Stéphane Venne, vice-président de la STRSM

« Il faut établir, dès le départ, ce qui nous est vraiment dû dans l'élaboration de ce projet de loi. Nous avons à protéger les intérêts de nos contribuables et, si ces intérêts ne sont pas garantis par voie législative, nous devons remettre en question notre adhésion à l'ORT », renchérit le maire de Boucherville et président de la STRSM, Hugues Aubertin.

Cet organisme à vocation régionale, dont il a été beaucoup question vers la fin de la récente campagne électorale du Québec, doit émettre une carte mensuelle de 42 \$, à compter du 1^{er} janvier,

pour les usagers de la STCUM, de la STRSM et de la STL qui se déplacent d'une rive à l'autre.

« À moins d'avis contraire, cette carte mensuelle sera distribuée le mois prochain », indique le maire Aubertin, qui rappelle que le projet de l'ORT ne sera débattu à l'Assemblée nationale que le printemps prochain. Il s'agit là d'une promesse électorale du gouvernement Bourassa, promise répandue par l'ex-ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, l'organisateur libéral de la région de Québec, maintenant à la tête des Affaires sociales.

Cependant, le projet de loi devant créer l'ORT est censé définir les paramètres du plan de transport du ministre Côté dans la région métropolitaine. Cela signifiait le prolongement du métro de Montréal jusqu'à Laval et dans certains coins de l'Est de l'île, ainsi que des améliorations sur les liaisons ferroviaires entre le nord de Montréal et le centre-ville.

Pour la Rive-Sud, le seul engagement pris par le ministre Côté, à quelques jours du scrutin du 25 septembre, se résumait à l'aménagement de l'estacade du pont Champlain — au coût de 85 mil-

lions \$ — que les autobus de la STRSM emprunteraient pour relier la Rive-Sud au centre-ville.

L'estacade permettrait alors d'éliminer la voie réservée aux autobus du pont Champlain, une voie jugée dangereuse par le coroner Roch Heroux et qui, dans les faits, a déjà causé des pertes de vie et des accidents avec blessés.

Les autorités de la Rive-Sud ont toutefois souscrit à un protocole d'entente, regroupant l'île de Montréal, Laval et la Rive-Sud au sein de l'ORT, dont la charpente reste maintenant à définir dans un texte de loi.

« Mais jeudi dernier, la STRSM a exprimé, lors d'une réunion de techniciens à Montréal, son intention de se dissocier de l'ORT, si le projet de loi en préparation ne prévoit pas, de façon tangible, la possibilité de prolonger le métro de Longueuil via Brossard, de construire l'estacade au cours des deux prochaines années et d'aménager le terminus du centre-ville de la STRSM », signale M. Aubertin.

Aménager une plage sur la rive sud coûterait 50 millions \$

PIERRE GINGRAS

La Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal ne peut s'engager à aménager une grande plage sur la rive sud de Saint-Laurent parce que ce type de projet ne fait pas partie de son mandat. L'aménagement proposé coûterait plusieurs dizaines de millions de dollars.

Pierre Parent, directeur général de l'organisme, a précisé pour sa part que la corporation, qui ne possède ni l'expertise, ni l'argent pour commander les études nécessaires à l'élaboration de ce genre d'aménagement, n'est pas autorisée à effectuer des dépenses d'immobilisation.

Lundi soir, à la dernière réunion du conseil d'administration de la corporation, le doyen de la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, Jean-Claude Marsan, a présenté une proposition en vue de construire une ou deux plages, chacune de quelques kilomètres de longueur, sur la rive nord de la piste cyclable de la voie maritime du Saint-Laurent, entre le pont Champlain et le parc provincial de Côte-Sainte-Catherine, au pied des rapides de Lachine.

M. Marsan qui est aussi membre du conseil d'administration de la corporation, remettait ainsi de l'avant un des éléments du défunt Projet Archipel conçu au début des années 80.

Selon M. Jean Décarie, l'un des responsables de ce projet, plusieurs études avaient été menées sur la faisabilité de ces plages. Il s'agissait alors d'utiliser la somme considérable de débris résultant de la construction d'un barrage hydro-électrique sur les rapides de Lachine, d'élargir de 500 mètres la piste cyclable du côté du fleuve et d'y aménager deux plages d'environ quatre kilomètres de longueur, là où la vitesse du courant le permet. On parlait alors d'un aménagement de l'ordre de 50 millions de dollars. Le projet de barrage ainsi que la création d'un parc national de l'Archipel fut finalement abandonné par le gouvernement du Québec en 1985.

Si la corporation ne peut donner suite au « nouveau » projet, le directeur Pierre Parent soutient que l'idée est intéressante. « Il est normal que ce genre de projet nous soit présenté puisque notre organisme favorise les échanges en vue de notre 350^e anniversaire. L'idée est lancée de nouveau. Plus il y aura de projets réalisés dans le cadre de cet événement, plus il aura lieu d'être satisfait », a-t-il précisé.

Un autre juge tué à Medellin

Agence France-Presse
BOGOTA

Un juge colombien, Bernardo Jaramillo Uribe, a été assassiné par balles, hier dans une rue de Medellin, à 500 km au nord-ouest de Bogota, a annoncé la police nationale.

Il s'agit du quatrième juge tué de cette façon à Medellin au cours des cinq dernières semaines, par des inconnus qui circulaient à bord d'automobiles et qui ont pris la fuite sans être identifiés.

Jaramillo Uribe, probablement victime des trafiquants de drogue dont Medellin, capitale de la province d'Antioquia, est l'un des sièges, a été criblé de balles alors qu'il quittait son bureau, selon les mêmes sources.

Ces crimes commis contre des juges sont à l'origine de grèves et protestations déclenchées par les fonctionnaires de justice qui réclament une meilleure protection physique aux autorités.

Le juge Jaramillo Uribe enquêtait notamment sur l'assassinat de 45 personnes par un groupe paramilitaire dans le village de Segovia, dans l'Ouest du pays.

AUCUN

• DÉPÔT • PAIEMENT • INTÉRÊT

AVANT
LE 12 MARS
1990

• **Livraison garantie avant Noël**



DÉCOR PERSONNALISÉ

Ce magnifique mobilier de chambre en texture blanc personifie votre chambre en la rendant jeune et vivante. Comprendant une grande tête de lit, deux tables de chevet, un bureau double, un miroir et une armoire. Plate-forme en sus.

Livraison gratuite

1299\$

6 pièces



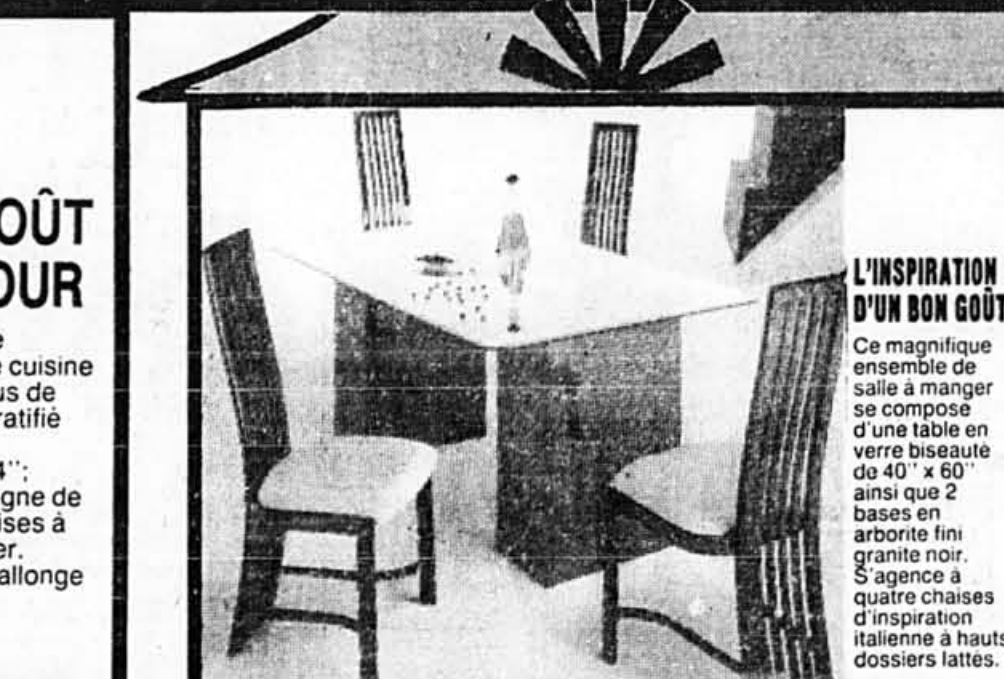
CONFORT ULTIME

Le séjour est utilisé comme pièce de repos, c'est pourquoi son décor doit être propice à la détente. Tel est donc le rôle de cet ensemble sofa, fauteuil. Autres teintes aussi disponibles.

Livraison gratuite

899\$

2 pièces



L'INSPIRATION D'UN BON GOÛT

Ce magnifique ensemble de salle à manger se compose d'une table en verre biseauté de 40" x 60" ainsi que 2 bases en arborite fini granite noir. S'agence à quatre chaises d'inspiration italienne à hauts dossiers lattes.

Livraison gratuite

1099\$

5 pièces

AU GOÛT DU JOUR

Magnifique mobilier de cuisine avec dessus de table en stratifié luisant, de 38" x 54"; s'accompagne de quatre chaises à haut dossier, (panneau rallonge de 12 po.)

5 pièces

599\$

Livraison gratuite

BRAULT & MARTINEAU

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

Achat minimum 500\$. Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun intérêt si payé avant le 12 mars 90. Sur toute la marchandise en stock seulement

MONTREAL
7930, Sherbrooke est
(Métro Beaugrand)

353-7330

LAVAL
382, boul. des
Laurentides

667-3210

VILLE LASALLE
1130,
Dollard

364-6110

ST-LÉONARD
6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)

254-9455

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)

679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne

685-3572
Plaza Centennial

MasterCard

VISA

B&M

EN SANTÉ, SANS COMPROMIS

Une mise en garde sur l'effet des drogues, de l'alcool, des médicaments, du tabac et de certains aliments

TOUS LES LUNDIS
ET MERCREDIS
DANS

La Presse



AUJOUR'HUI

Le piège de La dépendance
EN PAGE D 5

La police américaine menace de représailles les camionneurs canadiens

Les accusations formelles seront portées demain contre Bilodeau

PARIS-FRANCE LÉGER

Depuis que la justice américaine détient au New Hampshire un camionneur de Coaticook, Richard Bilodeau, relativement à la mort de deux policiers et d'un prisonnier survenue il y a une semaine lors d'une collision entre un camion-remorque et un véhicule de police, des agents de la route américains menacent de représailles les camionneurs canadiens qui osent s'aventurer au-delà de la frontière. C'est du moins ce que rapportaient hier le patron de la compagnie Richard Pelletier Transit, pour laquelle travaille Bilodeau, et un de ses amis, Réal Mathieu, un camionneur qui le connaît depuis plusieurs années. D'après leur version, des ca-

mionneurs du Québec se sont faits arrêter sur les routes vendredi dernier par des policiers qui leur auraient indiqué que «comme vous avez tué deux de nos confrères, préparez-vous». Richard Pelletier, propriétaire de la compagnie qui exporte du bois-d'oeuvre vers les États-Unis, était inquiet hier des retombées de l'affaire Bilodeau. Pour lui, ces policiers essaient de monter l'opinion publique américaine contre les chauffeurs canadiens. «Il y a toujours eu un rivalité entre les chauffeurs de camions et la police, mais ça va être encore pire si les camionneurs sont traités en criminel quand ils ont un accident», a-t-il commenté.

Les chauffeurs canadiens sont sur les dents et ont maintenant peur de partir vers les États-Unis. «Depuis ce qui est arrivé à Ri-

chard moi j'ai peur de prendre la route. Qu'est-ce qui va se passer si j'ai un accrochage. Je n'ai pas les moyens de payer une caution», a confié Réal Mathieu, qui devait partir aux États-Unis hier soir.

Joint à son bureau du New Hampshire, l'avocat de l'aide juridique américaine, George Ostler, n'était pas très loquace sur la situation de son client. D'ailleurs, il pourrait être relevé du dossier Bilodeau prochainement. Il a expliqué que les juges décideront demain des accusations formelles qui seront portées contre le camionneur québécois. «Il y a des chances qu'il s'en tire avec une accusation de négligence criminelle», a-t-il affirmé. M. Ostler n'a voulu faire aucun commentaire sur le fait que la mort des deux policiers inciterait la justice

américaine à être plus sévère dans le cas de Richard Bilodeau.

De son côté, le consul canadien à Boston suit l'affaire de près. Jacques Cardin a indiqué que le consulat s'assurait que le camionneur de Coaticook était représenté convenablement par son avocat américain. «Mais c'est tout ce que nous pouvons faire pour le moment. En plus, Richard Bilodeau ne nous a même pas demandé d'agir officiellement. C'est à la demande de ses proches que nous agissons le mieux que nous pouvons», a-t-il expliqué.

M. Cardin n'a pas pu commenter les procédures d'extradition entre les deux pays. «Ce sera à ses avocats à faire interpréter le traité d'extradition», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, Lucie Latulippe, conseillère à la Délégation du

Québec à Boston, a affirmé que le dossier était entre les mains du gouvernement fédéral mais que Québec suivrait le déroulement des événements. Mme Latulippe a

également fait remarquer que les autorités américaines étaient plus nerveuses «parce que plusieurs policiers sont morts ces derniers temps».

ICG Gaz liquide devra verser 182 000 \$ en dommages

La compagnie ICG Gaz liquide devra verser 182 000 \$ aux Industries de Véhicules récréatifs Comète, une entreprise de fabrication de roulottes de Saint-Louis de Terrebonne qui a pris feu en 1985 à cause d'une fuite de gaz propane. ICG prétendait que le feu avait pris naissance à la suite de l'ignition des vapeurs de la peinture que l'on apaisait dans l'usine. Mais le juge Jean Legault, de la Cour supérieure, s'est plutôt

rendu aux arguments de l'expert de la compagnie de roulottes. Selon lui, c'est une fuite de gaz qui est à l'origine de l'incendie. Le gaz aurait été «allumé» par une étincelle produite par une percussé. Comme c'est ICG qui avait installé le système de chauffage au gaz, et que le travail avait mal été fait, le juge tient la compagnie responsable de la fuite et par conséquent de l'explosion et des dommages qui s'ensuivent.

VENTE DE NOËL HOOVER®

Super puissance
POUR DE SUPERS PRIX!

ASPIRATION PLEINE LARGEUR

BRUSH VAC II ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE AVEC AGITATEUR - 2 VITESSES

- Filtre réutilisable et lavable
- Cordon électrique de 18 pieds
- Brosse à épousseter incluse

Modèle S-1133110

5999\$

Modèle S-1061

Portapower™ HOOVER®

LÉGER, COMPACT ET PUISSANT

SANS SAC

- Sac en tissu réutilisable
- Brosse-tapis/plancher
- Accessoires inclus
- Aspire et souffle

9999\$

Modèle S-1105001

DUBL-DUTTY
ASPIRATEUR RECHARGEABLE SEC/HUMIDE

- Filtre réutilisable et lavable
- Accessoires incluant un racloir et un suceur plat.

4499\$

Puissant moteur de 5.0 amps

Aspirateur vertical Élite MD 300 HOOVER®

- Nettoyage à la brosse des deux côtés
- Réglage automatique de la hauteur.
- MODÈLE U-4469050

13499\$

Voici notre meilleur Aspirateur-chariot

DIMENSION MC 1000 HOOVER®

- Moteur de 1000W, conçu par ordinateur
- Agitateur quadraflex MC
- Eclairage à l'avant
- Barre de commande interrupteur et rembobinage du cordon
- Raccord de tuyau facile
- Porte-accessoires intérieur avec 4 accessoires de luxe
- Poignée profilée confortable à centre de télécommande.

Modèle S3491001

46999\$

ASPIRATEUR CENTRAL

le plus complet et offert au meilleur prix!

MODÈLE S-5567

- Puissant moteur hors flux
- Réservoir de 15 litres (3,5 gallons)
- Poignée munie d'un interrupteur de marche/arrêt
- Tuyau à fil électrique de 9,1 mètres (30 pieds)
- Ensemble de 4 accessoires, en plus d'un support pour tuyau et outils
- Valve utilitaire sur le bidon 3 prises
- Electrobrosse quadraflex

67999\$

ACCESSOIRES MODÈLE S-5581

MONTREAL	La Maison de l'aspirateur 5778, boul. Saint-Laurent Montréal 273-2821	La Maison de l'aspirateur 151, av. Cartier Pointe-Claire 697-8481	Quincaillerie Desjardins 4853; boul. Des Sources Dollard-des-Ormeaux 684-7140
RIVE-SUD	Les Entreprises Houfa 174, av. Bourdages Nord Saint-Hyacinthe 773-6614	La Maison de l'aspirateur Galeries Taschereau Greenfield Park 466-6932	Boutik Electric 230, boul. Laurier Beloeil 467-2000
RIVE-NORD	La Maison de l'aspirateur 1160, boul. des Laurentides Laval 667-3750	La Pointe de l'aspirateur 1185, boul. Moody Terrebonne 492-1254	

HOOVER® est à l'avant-garde

Prague réhabilite les 500 000 communistes exclus du PC après l'invasion de 1968

d'après AFP et Reuter
PRAGUE

Le secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), Karel Urbanek, a annoncé hier soir la mise en route d'un processus de réhabilitation générale des 500 000 communistes exclus après l'écrasement du Printemps de Prague.

Cette décision constitue la suite logique de la condamnation lundi à Moscou, par les dirigeants du Pacte de Varsovie, de l'invasion, le 21 août 1968, du territoire tchécoslovaque par les forces soviétiques, bulgares, est-allemandes, hongroises et polonaises, pour mettre fin à l'expérience du «socialisme à visage humain» menée par Alexander Dubcek et son équipe de communistes réformateurs.

Autre conséquence de la déclaration du Pacte de Varsovie : on a appris officiellement hier soir que des experts soviétiques et tchécoslovaques se réuniront «dans les meilleurs délais» à Prague pour entamer les négociations sur le retrait des 75 000 mi-

litaires soviétiques encore stationnés dans le pays.

Cette décision a en tout cas fait passer au second plan une nouvelle concession du PCT qui a été émise hier dans les faits la perte de son rôle dirigeant. Il a accepté de ne conserver que 8 sièges sur 17 au sein du gouvernement régional tchèque, mais en gardant toutefois la présidence et la première vice-présidence de ce gouvernement.

Les dirigeants du Forum civique ont réagi positivement à cette concession et ont entamé hier de nouvelles négociations, qui doivent se poursuivre aujourd'hui avec le premier ministre du gouvernement fédéral, Ladislav Adamec, pour obtenir que ce nouveau pas soit imité au niveau fédéral, où le PCT a gardé 16 sièges sur 21 lors du remaniement de dimanche dernier.

Par ailleurs, une commission d'enquête parlementaire a demandé que deux des principaux dirigeants communistes limogés ces derniers jours, l'ex-secrétaire général du PCT Milos Jakes et l'ex-chef du PC à Prague, Milan

Stepan, soient déchus de leur mandat parlementaire.

Elle les a désignés comme étant les principaux responsables politiques de la répression brutale de la manifestation étudiante du 17 novembre dernier, à l'origine du renouveau politique en Tchécoslovaquie. MM. Jakes et Stepan sont encore membres du comité central du PCT.

M. Urbanek, qui a succédé à M. Jakes, a annoncé lui-même le processus de réhabilitation à la télévision, qui a pour la circonstance interrompu un programme de variétés. «Nous nous exprimons pour l'entière réhabilitation politique de tous ceux qui, pour avoir exprimé leur désaccord avec l'intervention militaire, ont été forcés de quitter le parti», a-t-il indiqué.

Les dirigeants du Forum civique demandent toujours qu'une commission d'enquête indépendante, et non pas simplement composée d'historiens de pays du Pacte de Varsovie, se penche sur les événements de 1968.

Ils réclament encore que soit réglé le statut de tous les Tchécoslovaques qui ont fui leur pays pour échapper à la normalisation, menée d'une main de fer par l'actuel chef de l'Etat Gustav Husak.

Ils souhaitent enfin que toute la lumière soit faite pour savoir quels dirigeants du PCT en 1968 avaient fait appel à Moscou pour demander l'intervention militaire du Pacte, un point d'histoire qui n'a jamais été éclairci.

Par ailleurs, on a appris officiellement que les 28 membres du présidium de l'Académie des Sciences remettraient aujourd'hui leur démission collective et que 14 membres de cette institution, qui en avait été exclus dès les premières heures de la normalisation, étaient réintégrés. Parmi eux figurent l'économiste Ota Sik, ancien vice-premier ministre de l'ère Dubcek, ainsi que le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Jiri Hajek.



Hans-Dietrich Genscher et Edouard Chevardnadze échangent des propos réjouissants.

Chevardnadze rejette le plan Kohl de réunification allemande

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, a opposé une fin de non-recevoir au plan de réunification des deux Allemagnes mis au point par le chancelier Helmut Kohl et que venait de lui présenter le chef de la diplomatie de Bonn, Hans-Dietrich Genscher.

Selon l'agence Tass, M. Chevardnadze a déclaré à son homologue ouest-allemand que certaines parties du plan revenaient à donner des ordres à la RDA et qu'il risquait d'encourager les bouleversements qui se succèdent actuellement en Europe centrale, alors qu'il est urgent de retrouver une position d'équilibre.

«La partie soviétique considère comme inacceptable que l'on dise à l'Etat souverain d'Allemagne de l'Est comment il doit développer ses relations avec l'autre Etat allemand», a déclaré M. Chevardnadze, selon l'agence officielle soviétique.

Le plan en dix points du chan-

celier Kohl est censé permettre la création d'un Etat fédéral après des élections libres et des réformes fondamentales en RDA.

«Il est intolérable de faire dépendre l'évolution des relations avec l'autre Allemagne de l'application de (...) conditions qui sont de la compétence exclusive de l'Allemagne de l'Est (...) y compris de changements des bases mêmes des systèmes politique et social de la République», a dit M. Chevardnadze, selon Tass.

Selon TASS, M. Genscher a déclaré que la RFA s'en tient fermement au processus d'Helsinki et aux traités conclus avec l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la RDA. «L'inviolabilité des frontières est la base de toute vie en Europe», a dit le ministre ouest-allemand, cité par l'agence soviétique.

Peu auparavant, au cours d'une conférence de presse, M. Genscher avait pris fait et cause pour la «maison commune européenne» chère à Gorbatchev et avait laissé supposer qu'il ne considérerait pas l'opposition soviétique comme insurmontable.

«Notre destin national est indissociable du destin de l'Europe. Cela signifie qu'il n'y aura pas de cause allemande indépendante», avait-il dit, en soulignant que le plan Kohl ne visait pas à saper les bases de la sécurité en Europe.

«Nous n'avons laissé aucun doute que nous sommes conscients de notre responsabilité sur le fait que notre sort est lié au sort de l'Europe et que seulement un rapprochement en Europe peut déboucher sur un rapprochement des deux Allemagnes», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le président Wojciech Jaruzelski a rejeté comme contraire à la «raison d'Etat» de la Pologne le plan Kohl. «La frontière (polonaise) sur l'Oder-Neisse est irréversible et définitive et la Pologne n'acceptera jamais qu'elle soit remise en question, indique un communiqué présidentiel.

Dan Quayle affirme que l'URSS n'a guère changé

Gorbatchev reçoit Mitterrand pour parler de l'Europe

d'après Reuter et AFP
WASHINGTON

Le vice-président américain Dan Quayle, dans une déclaration au *Washington Post*, affirme que la politique extérieure de l'Union soviétique n'a guère changé malgré la détente dans les relations entre Moscou et Washington.

«Nous avons toujours affaire à un gouvernement totalitaire» qui veut «créer l'instabilité» dans des régions comme l'Amérique centrale, affirme-t-il, tout en défendant cependant le sommet de Malte entre George Bush et Mikhail Gorbatchev face aux critiques de certains conservateurs américains.

Le vice-président affirme qu'il croit que «la nouvelle pensée et la vraie réforme de Gorbatchev s'applique à l'économie», mais, ajoute-t-il : «Je ne pense pas que la politique étrangère ait beaucoup changé», et il cite l'aide économique et militaire de Moscou à Cuba et au Nicaragua.

À Bruxelles par contre, des diplomates citaient des dirigeants de l'OTAN, dont Brian Mulroney, du Canada, pour dire que Mikhail Gorbatchev n'a «aucun sens de la chose économique» et pour mettre en doute sa capacité à rebâtir l'économie soviétique.

La publication de ces propos précède de 24 heures l'arrivée du président François Mitterrand à Kiev, en Ukraine, où il doit retrouver Mikhail Gorbatchev pour une «rencontre de travail» de sept heures consacrée à «l'avenir de l'Europe».

Depuis la dernière rencontre des deux chefs d'Etat, en juillet dernier à Paris, on assiste à l'effondrement de l'ordre européen hérité de la Seconde Guerre mondiale et à l'amorce de la restauration d'une unité de l'Allemagne. Les deux hommes, dit-on à Paris, semblent partager un même souci : éviter que l'Histoire ne s'emballe en Europe.

À Washington entre-temps, on insistait hier de source officielle que l'Alliance atlantique demeure une priorité pour le gouvernement américain qui, face aux bouleversements qui se produisent en Europe de l'Est, manifeste toutefois un intérêt plus grand que par le passé pour la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les observateurs relevaient hier que Bush s'est refusé à dire explicitement, après Malte, que la guerre froide était finie et qu'il a écarté toute idée d'une disparition de l'OTAN, en tant qu'alliance militaire, dans l'avenir prévisible.

Bush a expliqué lui-même pourquoi il refusait de dire que la guerre froide est finie. «Si je vous indique que la guerre froide est finie, alors vous direz : que faites-vous avec nos troupes en Europe», a-t-il répondu au journaliste qui lui posait la question.



Les étudiants de Prague contestent le régime.

Certificats

d'épargnes en fête

Dépensez 25\$

Épargnez 25%

Pour tout achat de 25 \$ effectué dans un des magasins listés ci-dessous vous recevrez un «Certificat d'épargnes en fête». Ce certificat vous donne droit à un rabais de 25 % sur votre prochain

achat de marchandise, à prix courant, dans n'importe quel autre magasin participant. Le certificat est valide seulement jusqu'à la date estampée par le magasin émetteur.

KINNEY

SPORTELLE

RANDY RIVER

Vestiaire Sportif

KARUBA

Vestiaire Sportel

LE CANARIE
AVENTURE ET VOYAGE

FREDELLE

RAGLANS
Marchands canadiens

BOUCRIE
REFLEXIONS

Joyeuses Fêtes

DÉPÊCHES

PALESTINE

Tractations serrées
 Venant d'Israël, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, John Kelly, a déclaré hier au Caire que le sujet de la constitution d'une délégation palestinienne à un dialogue avec Israël n'était pas encore réglé. A l'ONU, le président de l'Assemblée générale, Joseph Garba, du Nigeria, demandait le retrait d'une résolution sur la Palestine et des menaces américaines sur le budget de l'organisation. A quatre jours du deuxième anniversaire de l'Intifada, un Palestinien était tué hier, 19 blessés et 159 arrêtés par l'armée israélienne dans les Territoires occupés.

ESPAGNE

Gonzalez reconduit
 Le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, a été reconduit hier soir à un troisième mandat par un vote des Cortes, vote qu'il a remporté à la majorité absolue, mais avec une faible marge. Au pouvoir depuis 1982, Gonzalez, du Parti socialiste, a obtenu 167 voix contre 155, avec six abstentions. Vingt-deux des 350 sièges de députés étaient vides. Le chef du gouvernement a déclaré qu'il demanderait à nouveau la confiance du Parlement après les partielles qui doivent avoir lieu dans trois circonscriptions.

PANAMA

Administrateur récusé
 La Maison-Blanche a refusé hier d'accepter la nomination, par le général Manuel Noriega, de Tomas Altamirano-Duque au poste d'administrateur de la Zone du canal. Le président George Bush a demandé plutôt à l'administrateur adjoint, le Panaméen Fernando Manfredo, d'assumer les fonctions d'administrateur en chef en remplacement de l'Américain Dennis McAuliffe, qui doit se retirer le 1er janvier. Le traité

de 1977 sur le retour de la souveraineté panaméenne sur la Zone du canal prévoit que, à partir du 1er janvier 1990, l'administrateur sera panaméen et l'adjoint américain, soit une inversion de la situation précédente.

GRANDE-BRETAGNE

Thatcher contestée
 Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a été réélue hier à la tête du Parti conservateur par 314 voix sur 374, mais cette élection, qui a lieu chaque année, marquait la première fois que Mme Thatcher voyait sa direction contestée au sein du parti depuis qu'elle a évincé Edward Heath en 1975. Son rival, sir Anthony Meyer, qui prône une plus grande intégration de la Grande-Bretagne à la CEE, a recueilli 33 voix, les autres étant des abstentions, des bulletins nuls ou des députés absents. Les partisans de la Dame de fer n'ont pas réussi à faire de cette élection un plébiscite pour Thatcher et le résultat du scrutin a été qualifié d'inquiétant pour elle.

INDE-SINGH

Premiers choix
 Le nouveau premier ministre indien, Vishwanath Pratap Singh, a formé hier un cabinet partiel de 15 membres réunissant un mélange d'anciens transfuges et d'adversaires du Parti du Congrès, battu aux élections. Le gouvernement minoritaire de Singh compte survivre avec l'appui de fondamentalistes hindous et de communistes. Le nouveau cabinet comprend Arun Nehru, cousin et ancien collaborateur de Rajiv Gandhi, le dirigeant socialiste George Fernandes et le leader de droite Devi Lal, ennemis jurés de l'ancien chef du gouvernement, ainsi que Maneka Gandhi, veuve du jeune frère de Rajiv, Sanjay Gandhi, chassée de la demeure familiale en 1982 par Indira Gandhi.

L'évacuation des touristes bloqués dans un quartier de Manille a commencé

d'après AFP, UPI, AP, CP et Reuter
 MANILLE

L'évacuation des touristes philippins et étrangers bloqués dans le quartier de Makati, à Manille, a commencé hier matin, à la faveur d'un cessez-le-feu.

Selon les radios, 360 touristes ont pu quitter à bord de huit bus l'hôtel Nikko, l'un des quatre hôtels de luxe situés dans ce quartier d'affaires contrôlé depuis samedi par les militaires rebelles qui cherchaient à renverser la présidente Corazon Aquino. Les clients pris au piège dans les autres hôtels devraient être prochainement évacués, a précisé un responsable du tourisme philippin.

Un porte-parole de l'ambassade du Canada a déclaré qu'un certain nombre de Canadiens se trouvaient parmi les gens libérés mais il n'a pu confirmer que tous les Canadiens avaient pu être évacués.

Les mutins putschistes n'ont apparemment plus aucun espoir de renverser la situation en leur faveur, mais ils tenaient toujours le coeur financier de Manille, affectant ainsi l'image commerciale des Philippines, où le gouvernement a annoncé un contrôle des prix sur plusieurs denrées de base.

Les chefs de la rébellion ont demandé la démission de la présidente Corazon Aquino et dénoncé le soutien américain à son gouvernement. Ignorant leurs demandes, Mme Aquino a démenti toute intention de proclamer une loi martiale temporaire que la Constitution autorise.

Le vice-président Salvador Laurel est rentré de Hong-Kong, réaffirmant qu'il n'était en aucune façon lié aux instigateurs de la tentative de putsch. Il a cependant proposé à Mme Aquino de démissionner avec lui et l'ensemble du Congrès pour provoquer de nouvelles élections, une hypothèse jugée difficile à réaliser par les observateurs politiques.

Mme Aquino a décrété le con-

trôle des prix jusqu'à la fin de l'année sur plusieurs produits de base, dont le riz, le sucre et la farine, ainsi que sur le carburant, qui avait été augmenté jeudi dernier, avant la tentative de coup d'Etat, dans le cadre d'une hausse impopulaire de 25 p. cent des tarifs de l'énergie.

La principale crainte des responsables politiques et des hommes d'affaires philippins est que les investissements étrangers et les commandes de pays étrangers en biens manufacturés ne fondent face à la remise en cause de la stabilité politique du régime.

Quelque 2 500 étrangers, Américains et Japonais surtout, étaient bloqués dans les hôtels et

différents immeubles du quartier des affaires. Les rebelles ont approuvé en principe l'évacuation des clients des hôtels qu'ils contrôlent et d'autres étrangers bloqués dans Makati, mais ils semblent vouloir retenir les Américains, ce qui suscite de graves préoccupations à Washington.

Le secrétariat d'Etat a cependant affirmé, hier soir, que les Etats-Unis ne considéraient pas comme « des otages » les quelque 200 Américains qui se trouvent bloqués dans plusieurs hôtels de Manille investis par des forces rebelles.

Ces Américains ne sont pas des otages « dans le sens normal de ce mot, c'est-à-dire détenus par des

individus particuliers », a déclaré le porte-parole Richard Boucher. « Ils sont cependant incapables de se déplacer à cause de la présence des rebelles dans la zone, où des combats qui se poursuivent », a-t-il dit.

Il a par ailleurs réitéré le soutien de Washington au gouvernement « constitutionnel et démocratiquement élu » de Mme Aquino et indiqué que les Philippines n'avaient pas demandé de nouvelle aide américaine.

À Cebu, deuxième ville du pays, une partie de l'aéroport est toujours occupée par quelque 400 rebelles et tout trafic aérien est suspendu, bloquant environ 400 étrangers dans la ville.

Auberge
 Le P'tit Bonheur



Nouveau:
 Rénovation et agrandissement
 Chambres avec salle de bain privée

Fin de semaine à partir de **88\$** tout compris (chambre avec lavabo, salle de bain à proximité)
120\$ tout compris (chambre avec salle de bain privée)

Venez passer le Temps des Fêtes au P'tit Bonheur: c'est extraordinaire!

INCLUANT:
 • 2 couchers, 6 excellents repas
 • Service de garderie sans frais
 • Activités toute la journée avec des animateurs «dépêchés»
 • 1500 acres, ambiance exceptionnelle
 • 45 km de sentiers de ski de fond, raquette, patinoire, glissades

TÉL.: 875-5555 sans frais Montréal et environs
 1-800-567-6788 ailleurs au Québec

C.P. 30, Lac Carré, Québec J0T 1J0



Panique à Beyrouth après deux heures de combats

d'après Reuter et AFP
 BEYROUTH

Des combats entre unités chrétiennes et musulmanes de l'armée libanaise ont éclaté hier sur la ligne de démarcation qui divise Beyrouth, provoquant un mouvement de panique dans la population.

De source proche des services de sécurité, on a rapporté que quatre personnes au moins avaient été blessées dans cette brusque flambée de violence qui s'est apaisée après 90 minutes avant de reprendre un temps dans l'après-midi.

Les combats, qui ont mis aux prises les unités du général Michel Aoun et d'autres fidèles au président Elias Hraoui, ont mobilisé des blindés et des mortiers à hauteur du quartier de Ras al Nabaa, juste au nord du passage du Musée.

L'armée syrienne, dont les effectifs au Liban ont été récemment portés à 45 000 hommes, n'est pas intervenue, a-t-on appris de même source.

Dès les premiers tirs, des parents se sont précipités dans les écoles pour en retirer leurs enfants, les rues ont été envahies par des centaines de voitures dont les conducteurs tentaient désespérément de fuir la capitale de crainte d'une confrontation généralisée.

Ces affrontements ont rompu la trêve en vigueur dans la capitale libanaise depuis le cessez-le-feu qui avait mis fin, le 23 septembre, à six mois de bombardements dont le bilan s'élevait à plus de 800 morts et 3 400 blessés.

L'attitude d'Elias Hraoui

La tension était vivement remontée la semaine dernière après l'élection à la présidence d'Elias Hraoui, qui a menacé d'employer la force pour déloger Aoun du palais présidentiel de Baabda, dans le réduit chrétien.

Hraoui s'est déclaré depuis favorable à une médiation pour sortir de la crise et il a annoncé, dans une interview publiée hier, qu'il demanderait à l'armée syrienne d'évacuer certaines régions du Liban dès qu'il aurait établi son autorité sur le pays chrétien.

Par ailleurs, les affrontements entre Amal (pro-syrien) et le Hezbollah (pro-iranien) ont permis aux intégristes d'évincer totalement Amal des villages chiites du sud de la plaine de la Bekaa, bordant la « zone de sécurité » créée et occupée par Israël au Liban sud. Ces combats ont fait au moins 40 morts et blessés dans les rangs des miliciens — notamment parmi ceux d'Amal — et dix blessés civils.

DISTRIBUTION AUX
 CONSOMMATEURS

DES MACHINES DE CARACTÈRE...



RABAIS
40\$
 Ensemble d'accessoires d'une valeur de 59,99\$ en prime

Sole
 Spécial de Noël

RABAIS
40\$

559⁹⁹

Machine de traitement de textes PWP3 et ensemble d'accessoires.

- Écran de 8 lignes et 80 caractères
- Mémoire interne de 32 000 caractères
- Traitement par bloc, déplacement, copie, suppression et insertion
- Disquette pouvant contenir 100 000 caractères
- Dictionnaire Spell Right™ de 140 000 mots (60 000 mots sur la machine anglaise)
- Fonction de regroupement de plusieurs documents

Machine de traitement de textes Smith Corona PWP3™. Fonction de recherche et remplacement. Pagination, numérotation des pages et reformatage automatiques. Sauvegarde, rappel et suppression à partir de la disquette. Justification à droite. Visualisation graphique. Fenêtres. Affichage de l'orthographe et correction automatique des erreurs avec WordRight™, AutoSpell™, WordFind™ et liste. WordEraser™ permettant d'effacer les erreurs. Deux pas d'impression (10 et 12). Caractères gras. Impression sur 9 po. Chariot de 12 po. Couverture et poignée.

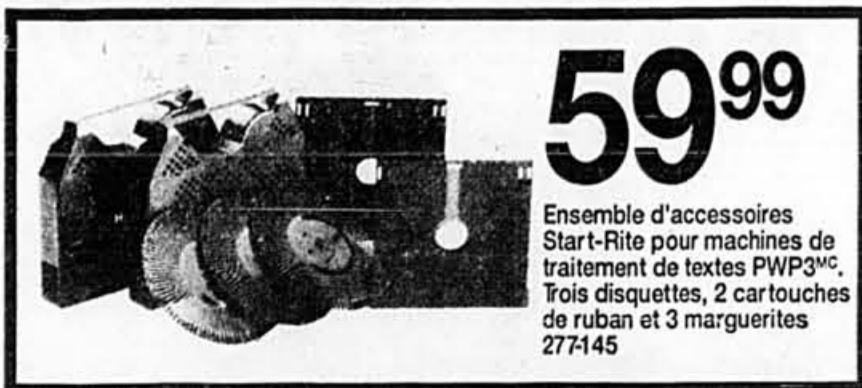
37184 Français Cour. 599,99\$
 37176 Anglais Cour. 599,99\$
 Ensemble d'accessoires d'une valeur de 59,99\$ gratuit à l'achat de la machine de traitement de textes PWP3™.

279⁹⁹

- Dictionnaire Spell-Right™ de 140 000 mots (50 000 mots sur la machine anglaise)
- Affichage de 24 caractères
- WordEraser™ permettant d'effacer les erreurs
- Mémoire corrigible de 7 000 caractères
- Correction sur une ligne
- Deux pas d'impression (10 et 12)

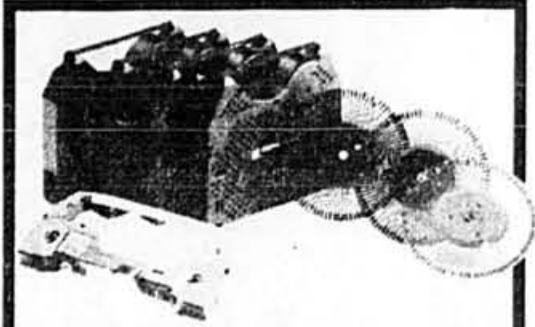
Machine à écrire électronique SD 750 à ruban correcteur. WordFind™, liste, déplacement, caractères gras, alimentation de secours par pile et autres. Impression sur 10 po. Chariot de 12 po. Couverture et poignée.

276-774 Français Cour. 319,99\$
 276-758 Anglais Cour. 319,99\$



59⁹⁹

Ensemble d'accessoires Start-Rite pour machines de traitement de textes PWP3™. Trois disquettes, 2 cartouches de ruban et 3 marguerites 277-145



ACCESSOIRES POUR MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE SMITH CORONA

Ensemble Start-Rite™ pour toutes les machines à écrire électroniques Smith Corona. Quatre cartouches de ruban carbone corrigible, 1 cartouche de ruban correcteur et 3 marguerites (Tempo, Script et Presidential).
 277-160 49,99\$
 Cartouches de ruban carbone corrigible, 2 par emballage.
 277-087 12,99\$
 Cartouche de ruban correcteur, 1 par emballage.
 277-178 7,49\$
 Les machines à écrire et les machines de traitement de textes Smith Corona ont une garantie de 1 an sur les pièces et de 90 jours sur les pièces et main-d'œuvre.

Les quantités sont limitées. Prix de solde en vigueur du 6 au 9 décembre 1989.

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est • Place Fronténac • 2565, rue Masson • Centre Jean-Talon Est • 4655, rue Jean-Talon • 9235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Versailles • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1439, rue Bleury • Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3066, boul. St-Charles • 6321, Trans Canada RIVE-SUD DE MONTRÉAL • Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chambly • 3535, boul. Taschereau • Mail Champlain LAVAL 3370, boul. St-Martin • Place des aubaines • Carrefour Laval! EN BANLIEUE Granby • Ile-Perrott • Repentigny • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean • St-Jérôme • Valleyfield • Rosemère • Sorel

Bob Denard refuse de quitter les Comores

d'après AFP et Reuter
MORONI

Le mercenaire français Bob Denard, dont la force armée contrôle les Comores depuis 11 ans, a déclaré hier qu'il n'était pas responsable de l'assassinat du président Ahmed Abdallah et qu'il entendait rester dans l'archipel de l'océan Indien.

Plusieurs centaines de Comoriens ont hué le mercenaire français en le traitant d'« assassin » hier matin alors qu'il quittait la principale mosquée de Moroni, la capitale, où il avait assisté à une cérémonie boycottée par la population.

De son côté, le président de la Cour suprême assurant l'intérim à la tête de l'Etat, Said Djohar a confié à au moins trois diplomates étrangers qui lui ont rendu visite qu'il était de fait « l'otage des mercenaires ».

A Addis Abeba, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) condamne comme « une ingérence intolérable » la mainmise des mercenaires sur les Comores et invite la communauté internationale à prendre des mesures pour les en expulser.

« Cette tentative d'un groupe de mercenaires visant à contrôler le destin d'un pays souverain et indépendant constitue une violation inacceptable du droit international », a déclaré le secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim.

A Paris, la Cour d'appel a renvoyé en correctionnelle Bob Denard pour « association de malfaiteurs » en raison de son implication dans le coup d'Etat manqué au Bénin en 1977, apprend-on de source judiciaire. Le mercenaire français faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis le 14 novembre 1988.

Un aperçu pour samedi, encore du soleil.



Plein Soleil, concept dynamique pour jeunes couples. Pour maintenir sa forme, la piscine extérieure. Pour relaxer, une promenade dans le parc aménagé. Pour les affaires urgentes, vous êtes à seulement 10 minutes du centre-ville. Propriétaire pour la première fois? Avec un enfant? Obtenez jusqu'à 7000 \$ en prêt sans intérêt sur 7 ans pour



P L E I N S O L E I L

CONDOS DE VILLE

2251, rue Ard. Montréal (Québec), (514) 257-1968

OUVERTURE ÉTÉ 1990

une unité de 100 000 \$ ou moins. Visitez nos appartements témoins, et optez pour une météo ensoleillée à l'année!

Plein Soleil, l'occasion d'un chez-soi ensoleillé!

65 000 \$ et plus

La S.C.H.É. peut accorder jusqu'à 90% de votre prêt

OneFilm... l'anti-confusion par excellence.

Épargnez
50¢
à l'achat
du nouveau
OneFilm
de
Polaroid

Polaroid
Color Print Film
Film pour
épreuves couleur
**One
Film**
35mm

Si, comme moi, vous recherchez une solution à votre problème de choix de film, voici la réponse. OneFilm est le film qui vous offre la plus grande flexibilité. Il est conçu pour répondre à tous vos besoins. Il se nomme OneFilm et il est incroyable. Le OneFilm met fin à la confusion en matière de vitesses... vous savez, ces déroutants petits chiffres sur le côté de l'emballage. Le OneFilm vous permet de réussir des photos de toute beauté dans presque toutes les situations. Alors, que vous preniez des photos en plein soleil ou au flash dans le sous-sol, le OneFilm vous comblera. Et pour satisfaire tout le monde, le OneFilm Polaroid se présente en formats 35 mm, 110, 126 et disque. Au temps des Fêtes, utilisez le film qui dissipe la confusion en un clin d'oeil: le OneFilm de Polaroid.

L'achat de films vous met-il dans tous vos états? Avec tout le choix qui s'offre à vous, comment savoir quel film convient à votre appareil? C'est pour vous aider que Polaroid lance un film qui a été spécialement conçu pour répondre à tous vos besoins. Il se nomme OneFilm et il est incroyable. Le OneFilm met fin à la confusion en matière de vitesses... vous savez, ces déroutants petits chiffres sur le côté de l'emballage. Le OneFilm vous permet de réussir des photos de toute beauté dans presque toutes les situations. Alors, que vous preniez des photos en plein soleil ou au flash dans le sous-sol, le OneFilm vous comblera. Et pour satisfaire tout le monde, le OneFilm Polaroid se présente en formats 35 mm, 110, 126 et disque. Au temps des Fêtes, utilisez le film qui dissipe la confusion en un clin d'oeil: le OneFilm de Polaroid.

OneFilm de Polaroid
Pour des photos superbes, le choix est facile.

Polaroid® "OneFilm" by Polaroid Corporation, U.S.A.